

CAI IA 59
I 54

Vol. 18, # 8

STORAGE

561/G/158

CIRCULATION

Indian and Eskimo Affairs Program

Programme des affaires indiennes
et esquimaudes

CAI IA 59 I54

V. >

INDIAN NEWS

Vol. 18 No. 8



The Honorable J. Hugh Faulkner addressing the Hartt Commission at Moose Factory in Northern Ontario. Full text of address on p.4

Too many people and too much money — ADM

by H.H. Bernard

There are too many people in Ottawa and too much money to benefit Indian people, said Rod Brown, Assistant Deputy Minister — Programs, in a short address to the Manitoba Indian Brotherhood (MIB) all chiefs' conference in Winnipeg.

Mr. Brown said "we've been looking at the organization in Ottawa, and one thing is rather obvious; there are too many people, that there should be a further decentralization of the jobs and the role. Particularly the money so that



Rod Brown

money benefits you at the band level."

He feels that Ottawa has found some answers to the problems that have been plaguing the Manitoba Indi-

Faulkner Supports Demands

by H. H. Bernard

On the last day of his preliminary hearings on the northern environment, Mr. Justice Patrick Hartt, heard a presentation by Hugh Faulkner, minister of Indian and Northern Affairs. The 10-page presentation, in English, written Cree, and spoken Cree, supports the Indian peoples demands for strong forms of local government.

"The government of Canada regards the area of Indian government at band level as the keystone of a distinct and viable Indian identity within Canadian society," he said.

Indian people are calling for strong forms of Indian local government in the context of Canadian society. "To be effective", he said, "this growing role for Indians in the management of their own affairs requires a solid legislative foundation, adequate resources and qualified expertise."

Faulkner went on to say that the Federal Government fully supports this fundamental objective and is seeking to find effective ways for achieving it in all parts of the country. He further stated that "we are making this a priority question in our approach to revising the Indian Act."

During a news conference after his presentation to the commission,

Faulkner was asked about statements made by National Indian Brotherhood vice-president, Nicholas, concerning signing away Indian land claims. Faulkner stated that this was nonsense, saying that even though he's been minister for only four months, several important things have taken place.

The Manitoba Flood Agreement; A firm offer to the province of British Columbia on land entitlements issues; plus the Naskapi Agreement were three of the items he mentioned, adding that he didn't take Nicholas' remarks very seriously.

Concerning mercury pollution in the English-Wabigoon river system he said that "there is an example of the sort of issues where departments and governments are at odds."

The provincial government has argued that there would be no net advantage in barring sport fishing in this river system while the federal government feels it would be useful to bar all types of fishing. Back a number of years ago, jurisdiction was turned over to the province formally and now the federal government is loath to move in or preempt that jurisdiction. Faulkner said he has, however, told the House of Commons that he was re-examining the issue and is still going to do just that.

Ministers Announce Compensation For B.C. Cutoff Lands

Indians in British Columbia will get thousands of acres taken from them 62 years ago and millions of dollars for other lands that cannot be returned.

Announcement of the land return was made at a news conference after a meeting of Indian Affairs Minister Hugh Faulkner, Allan Williams, the B.C. Labor Minister who is the provincial minister responsible for Indian affairs, and representatives of the 22 Indian bands affected.

Faulkner said more negotiations will be needed before a final agreement is reached. Williams said negotiating sessions are scheduled for mid-March.

The provincial government will turn over about 30,000 acres of land, known as cutoff lands, which were taken from Indian reserves in 1916 on the recommendation of the federal-provincial McKenna-McBride Commission.

In all, 30,000 acres were cut off the reserves. The province still holds about 30,000 acres. The remainder was sold or used and it is for this that Ottawa will pay compensation.

Some of the land involved is in the Penticton area and some is in downtown Vancouver.



Le deuxième classe
Troisième classe
K1A 0H4
Ottawa, Ontario

Affaires indiennes
et du Nord
Canada

Indian and
Northern Affairs

349 D 056802-2
GOV'T PUB DEPT LIBRARY
DANA PORTER LIBRARY OF WATERLOO
ON N2L 3G1

NOUVELLES INDIENNES

Vol. 18 No. 8

ISSN 0019-6029



L'hon. J. Hugh Faulkner compare devant la Commission Hartt à Moose Factory, Ontario. On trouvera le texte intégral de sa déclaration en page 4.

Les Indiens n'ont pas leur juste part — Brown

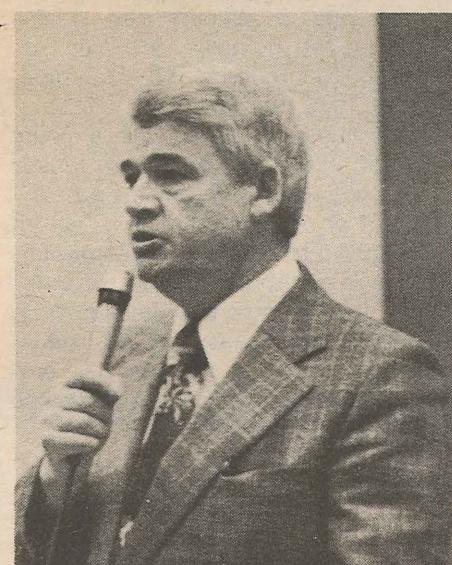
par H.H. Bernard

Il y a trop de gens et trop d'argent à Ottawa pour que les Indiens puissent avoir leur juste part, déclare M. Rod Brown, sous-ministre adjoint (Programmes), dans une brève allocution prononcée devant la conférence des chefs de la Fraternité des Indiens du Manitoba (FIM), à Winnipeg.

M. Brown a ajouté qu'"après étude de l'organisation en place à Ottawa, il ressort assez clairement qu'on y retrouve trop de gens, qu'il faudrait pousser un peu plus loin la décentralisation des emplois, des activités et, surtout, du budget, de sorte que les bandes puissent en bénéficier réellement."

Il est d'avis qu'Ottawa a trouvé réponse à certains des problèmes des Indiens du Manitoba, comme la construction d'écoles et les délais interminables entourant l'approbation des soumissions présentées au Conseil du Trésor pour la construction de ces écoles.

Le logement est un autre secteur auquel il convient de consacrer une plus grande part du budget. Ces problèmes, et d'autres, ont été examinés en vue de mettre en place des structures organisationnelles capables d'apporter des solutions durables.



En hommage à la FIM et à Dave Nicholson, directeur général régional,

Lors de la conférence, M. Brown s'est dit assuré que les chefs manitobains donnaient l'exemple aux autres groupes indiens du Canada. Il les a cependant exhortés à rester unis et forts, et à délaisser les initiatives individuelles. "Je ne peux vous dicter votre conduite, mais je peux vous demander d'étudier la question avec soin, car une voix représentative et une organisation unie sont beaucoup plus puissantes."

Pour une identité indienne distincte

Le dernier jour de l'enquête préliminaire sur l'environnement septentrional, le juge Patrick Hartt a entendu un exposé de M. Hugh Faulkner, ministre des Affaires indiennes et du Nord. Ce mémoire de dix pages, lu en anglais et en cri — la version en cri a été distribuée — vient appuyer les revendications des Indiens en faveur de l'établissement d'administrations locales puissantes.

"Le gouvernement du Canada considère que l'administration indienne à l'échelle des bandes constitue la clef de voûte d'une identité indienne distincte et viable au sein de la société canadienne," a-t-il déclaré.

Le peuple indien réclame des administrations locales autochtones puissantes. M. Faulkner estime que pour être efficace la prise par les autochtones de la direction de leurs propres affaires doit s'appuyer sur une législation solide, des ressources suffisantes et un niveau élevé de compétence.

Le Ministre a poursuivi son exposé en disant que le gouvernement fédéral appuie fermement cet objectif fondamental et qu'il s'efforce de l'atteindre dans toutes les régions du pays. De plus, il a déclaré que cette question est devenue une priorité dans le cadre de la révision de la Loi sur les Indiens.

A l'occasion d'une conférence de presse donnée après son exposé devant la Commission, on a demandé à M. Faulkner ce qu'il pensait des déclara-

M. Brown a déclaré que le Manitoba avait besoin d'un bon DGR et a exprimé l'avis que la province pouvait, mieux que toute autre région au Canada, se permettre de se passer d'un DGR pendant 3 ou 4 mois.

Après son discours, M. Brown a répondu aux questions des chefs touchant une grande variété de sujets.

Restitution de terres aux Indiens de la C.-B.

Vancouver — Les Indiens de Colombie-Britannique se verront restituer des milliers d'acres de terres dont ils avaient été expropriés il y a 62 ans et recevront plusieurs millions de dollars pour les terres qui ne peuvent leur être rendues.

Cette décision a été rendue publique au cours d'une conférence de presse qui a suivi les entretiens entre le ministre des Affaires indiennes, M. Hugh Faulkner, le ministre du Travail et ministre responsable des affaires indiennes de la Colombie-Britannique, M. Allan Williams, et les représentants des 22 bandes indiennes directement concernées.

Selon M. Faulkner, d'autres négociations seront nécessaires avant que l'on

tions de M. Nicholas, vice-président de la Fraternité des Indiens du Canada, qui soutient que les autochtones n'ont pas gain de cause dans leurs revendications territoriales. Le Ministre a déclaré que ces allégations étaient complètement fausses et, bien qu'il ne soit nommé que depuis quatre mois, plusieurs choses importantes se sont concrétisées, dont l'accord sur les inondations au Manitoba, un règlement bien amorcé en Colombie-Britannique concernant les questions de droits fonciers et l'accord Naskapi. Il a ajouté qu'il ne prenait pas les observations de M. Nicholas très au sérieux.

Au chapitre de la pollution par le mercure dans le bassin hydrographique de la rivière des Anglais et de la rivière Wabigoon, il révèle qu'il s'agit là "d'un exemple du genre de question au sujet desquelles les ministères et les gouvernements ne s'entendent pas".

Le gouvernement provincial soutient qu'il n'y a aucun avantage à interdire la pêche sportive dans ces rivières tandis que le gouvernement fédéral croit qu'il serait utile d'y proscrire la pêche en général. La province a acquis la compétence officielle sur ces rivières il y a plusieurs années et le gouvernement fédéral est maintenant peu disposé à légiférer ou à s'assurer cette compétence. Toutefois, M. Faulkner dit qu'il a informé la Chambre des communes qu'il était en train d'étudier cette question à nouveau et que c'est exactement ce qu'il entend faire.



parviennent à un accord final. M. Williams a annoncé que de nouveaux entretiens auront lieu à la mi-mars.

Le gouvernement provincial restituera ainsi environ 30 000 acres de terres qui avaient été retranchées des réserves indiennes, en 1916, à la suite d'une recommandation de la Commission fédérale-provinciale McKenna-McBride.

Au total quelque 30 000 acres avaient été retranchées des réserves. La province en détient encore 30 000 autres. Le reste a été vendu ou utilisé et c'est pour cela que le gouvernement fédéral versera des indemnités.

Une partie de ces terres se trouve dans la région de Penticton et une autre au centre-ville de Vancouver.



a31187 011752605b

Nicholson Labels Cardinal Allegations Ludicrous

by Gilbert Oskaboose

Edmonton — The man replacing Harold Cardinal has dismissed as "ludicrous" the allegations that millions of dollars in economic development funds cannot be properly accounted for by the department of Indian Affairs in Alberta.

Dave Nicholson, acting regional director-general since Cardinal's removal last month, says he will be "very surprised" if current investigations do reveal "misappropriation of funds, kickbacks and fraud."

One of the allegations made by Cardinal was that the department had given Indian bands in Alberta \$110-million during the past five years that is now unaccounted for.

Another is that as of mid-November, only five out of a total of 42 Indian bands in Alberta had audits that were not qualified in some manner.

Nicholson agreed that a number of the bands may have qualified audits, "but that doesn't necessarily mean that the money was taken away fraudulently, or stolen, or that it was mismanaged."

"There are many reasons for putting a qualification on an audit," he said.

One reason may be that a band council resolution hasn't been passed approving the payment of an expenditure of an invoice. Another may be that "standard accounting practices were not kept."

Nicholson said if there was "any foundation" to the allegations it will be followed up and "heads may roll" if there has been any criminal activity taking place.

Nicholson said he agreed with the statement from Ottawa that there had been "some mismanagement", not only in Alberta but also within the

economic development activity of the entire department.

"However," he said, "one must recognize that the fund, although it's called an economic development fund, is centered very heavily on loans."

He said it's a personal view of his that the fund should have concentrated more on the developmental side rather than debt funds. He said had they followed that route then "perhaps a lot of these projects wouldn't be in jeopardy today."

Nicholson predicted that the direction "we'll be taking with the economic development fund will be in the area of projects that will provide more jobs rather than those that require a high amount of funding and fewer jobs."

"I think you will find more labor intensive projects being a priority," he said.

Another thing the public should know, he said, is that "we're going

through a learning process with regards to financial management at the band level."

Nicholson said he had no idea how much money had been mismanaged so far.

"I haven't taken the time, as yet, to go back five years and make a listing of all those audit qualifications and add them up, but it's probably something that should be done."

Indian Businessmen Attend Seminar

Not all Indians are hunters and fishermen like their ancestors, and a good number of them wouldn't ever want to be, according to an Indian businessman speaking at McMaster University in Hamilton.

Cliff Whetung, owner and operator of Whetung Ojibway Crafts on Curve Lake Reserve near Peterborough, said that, contrary to the popular myth, you'd be more likely to find Ontario's Indians working as carpenters, as stone masons, on construction crews or in their own businesses, than making a

living by hunting and fishing.

Mr. Whetung took part in a panel discussion held at McMaster entitled "Indian Businesses: Initiatives and Successes", sponsored jointly by the Faculty of Business and the Department of Indian Affairs and Northern Development.

This look at Indians in business in Ontario is believed to be the first such meeting ever held on the topic. It brought together many members of the Indian business community, as well as

a representative of the Department of Indian Affairs.

Mr. Whetung, who was raised on the Curve Lake Reserve, said he has been involved in business there all his life. Both his grandfather and father operated a combination store-post office on the reserve, and he in turn, continued in the retailing business.

Mr. Whetung said things are changing in the Indian community, and the old ways of living off the land in a communal situation are being altered as contact becomes more frequent with the rest of the community.

The communal way of life, he commented, made it difficult for Indian businesses to start, especially when coupled with the difficulty in getting financing. Now, with the assistance of an economic development fund which has been set up by the Department of Indian Affairs, Mr. Whetung said, the way is being cleared for more Indians to participate, and they are responding.

Mr. Whetung feels that as more opportunities are being made available, the ratio of Indians in the business community will increase substantially.

Other Indian businessmen on the panel agreed, saying it is a myth that Indians don't have the cultural background or technical know-how to succeed in business.

Carl Brant, President of Four B Manufacturing Limited on the Tyendinaga Indian Reserve near Belleville, said most Indians were born and raised with an inferiority complex which has kept them from proving themselves.

But it can be done, he said. "Indians can succeed in business as well as non-Indians." Mr. Brant is one example. He began Four B Manufacturing in 1974, assembling shoes for the Bata Footwear Division of Bata Industries Limited. The business has now expanded from 33 full-time employees to 73.

Mr. Brant pointed out that while Four B Manufacturing is the largest industry on the Tyendinaga Reserve, it is not the only one. A total of 17 other businesses ranging from farming to wrought iron manufacturing result in almost 100 per cent employment.

Minister Gets Polar Gas Application

Ottawa — Northern Affairs minister Hugh Faulkner has received an application for a pipeline right-of-way to bring natural gas from Melville Island in the Arctic to southern Canada.

The submission from the Polar Gas consortium contained details only of the engineering aspects of the proposed pipeline; the socio-economic and environmental sections of the application are expected to be filed early in 1978.

Faulkner cautioned that there are many concerns that must be dealt with in reviewing this application. He emphasized that the people most directly affected will be given every opportunity to bring forward their views and concerns before a decision is taken.

"It is my belief that an appropriate form of public review of the social and economic effects of the proposed pipeline should be held and I intend to so recommend to my cabinet colleagues upon receipt of the outstanding sections of the application," Faulkner said.

He indicated that the imminent application has been the subject of discussions he had held with the Inuit Tapiriyat of Canada, the Baffin Region Inuit Association and the residents of Resolute Bay.

"It is my intention that Inuit Tapiriyat will be fully consulted with regard to the terms of reference of any public review process for the pipeline," he said.



For more than two years, Inuit Tapiriyat has been asking the government to establish a full scale social, environmental and economic inquiry of the type that has proven valuable in assessing other massive energy projects.

Such an inquiry is needed because Polar Gas has been working for five years or more on its plans and giving the public little or no information beyond what the consortium wants the public to know. Inuit are demanding a full inquiry so they can find out exactly what the impact would be on their communities and their lives, and thus be better able to take a position once an agreement has been reached on other vital questions such as land claims and political self-determination.

Inuit Tapiriyat has drawn up proposed terms of reference for an East-

ern Arctic Natural Gas Transportation Inquiry and presented them to the Minister of Indian and Northern Affairs. "We believe it is in the interests of all Canadians that both the Polar Gas pipeline plans and the Petro-Canada proposal to transport liquefied natural gas by tanker be reviewed within a single inquiry", says Tagoona.

He adds that the issues at stake in the High Arctic and Keewatin regions are of no less importance than the issues studied by Mr. Justice Thomas Berger in the Mackenzie Valley. If anything, says Tagoona, the impact on the people, the wildlife and the environment would be even more devastating.

In Frobisher Bay last week the minister of Indian and northern affairs, Hon. J. Hugh Faulkner, said he believes it will be several years before the Polar Gas group is ready to go ahead with its proposed project. This is encouraging news in the view of Inuit Tapiriyat, because it will allow time for a thorough public examination of the issues in a calm atmosphere free of pressure.

To Inuit, the issue is one of survival. In all of the communities that would be affected by the proposed pipeline, Inuit have expressed fears that this project would be the final blow that could destroy their unique culture and way of life.

Nicholson nie les allégations de Cardinal

Edmonton — M. Dave Nicholson, qui vient de remplacer M. Harold Cardinal, a qualifié de ridicules les allégations selon lesquelles le ministère des Affaires indiennes serait dans l'impossibilité d'expliquer de façon satisfaisante des affectations de crédits en Alberta, affectations totalisant plusieurs millions de dollars et provenant du Fonds de promotion économique.

M. Dave Nicholson, nommé directeur régional intérimaire à la suite de la révocation de M. Harold Cardinal, le mois dernier, a déclaré qu'il serait "très surpris" si l'enquête actuellement en cours révélait qu'il y a eu "détournement de fonds, versement de pots-de-vin et fraude".

M. Cardinal avait aussi prétendu

qu'au cours des cinq dernières années, le Ministère avait versé aux bandes indiennes de l'Alberta des crédits de l'ordre de 110 millions de dollars dont l'utilisation n'a pas encore été justifiée.

M. Cardinal avait également soutenu qu'à la mi-novembre des vérifications comptables avaient révélé que cinq bandes d'Indiens seulement sur un total de quarante-deux en Alberta avaient des livres comptables qui n'étaient pas entachés d'irrégularités.

M. Nicholson, tout en reconnaissant qu'un certain nombre d'irrégularités ont pu être commises, a néanmoins observé que "cela ne signifie pas qu'il y a eu fraude, détournement de fonds, ou mauvaise gestion des crédits alloués".

Selon lui, "des irrégularités consta-

tées à l'occasion d'une vérification comptable peuvent s'expliquer de bien des façons".

Il est possible, par exemple, que le règlement d'une note de dépenses ou d'une facture n'ait pas été au préalable autorisé par une résolution du Conseil de bande ou que "certaines normes ou pratiques comptables n'aient pas été suivies."

M. Nicholson a toutefois ajouté que si les allégations s'avéraient "fondées", toutes les mesures qui s'imposent seraient prises et que "des têtes tomberaient" si des infractions criminelles ont été effectivement commises.

M. Nicholson reconnaît, comme il a été noté dans certaines déclarations faites à Ottawa, que jusqu'à un certain

point, on peut parler de "mauvaise gestion des fonds" non seulement en Alberta, mais aussi au sein de tout le secteur de la promotion économique du Ministère.

"Cependant, a-t-il tenu à préciser, nous devons tenir compte du fait que le Fonds, même si on l'a appelé Fonds de promotion économique, sert principalement à financer des prêts".

A son avis, ce Fonds auraient dû servir davantage à la promotion économique qu'au financement de dettes. Si on avait adopté une telle politique, "il est fort probable que l'avenir de beaucoup de ces projets ne serait pas aussi compromis qu'il l'est actuellement."

M. Nicholson a prédit que le "Fonds de promotion économique sera dorénavant consacré à la réalisation de projets créateurs d'emplois plutôt qu'à des projets nécessitant de gros investissements et n'utilisant pas une main-d'œuvre importante.

"Je pense que nos priorités vont changer et qu'à l'avenir, nous favoriserons les projets qui sont plus axés sur la création d'emplois".

Le public devrait également savoir, a-t-il ajouté, "que nous sommes en train d'apprendre les principes de la gestion financière au niveau de la bande."

M. Nicholson n'a aucune idée précise de l'importance des fonds qui ont été mal administrés jusqu'à maintenant.

"Je n'ai pas encore eu le temps de dresser la liste de toutes les irrégularités commises au cours de ces cinq dernières années et d'en faire le total, mais je crois qu'on devra probablement le faire un jour".

Des hommes d'affaires indiens participent à un colloque

Les Indiens ne sont pas tous chasseurs ou pêcheurs comme leurs ancêtres, et bon nombre d'entre eux ne voudraient jamais le devenir, selon les déclarations faites par un homme d'affaires indien à l'Université McMaster de Hamilton.

Cliff Whetung, propriétaire et gérant de *Whetung Ojibway Crafts* à la réserve de Curve Lake près de Peterborough, a affirmé que, contrairement au mythe populaire, les Indiens de l'Ontario qui travaillent à titre de menuisier, de maçon, de membre d'une équipe de construction ou de propriétaire de leur

propre commerce sont plus nombreux que ceux qui vivent de chasse et de pêche.

M. Whetung participait à une table ronde dont le thème était "Indian Businesses: Initiatives and Successes" et qui avait été organisée à l'Université McMaster sous le double patronage de la Faculté de commerce et du ministère des Affaires indiennes et du Nord.

On croit que cette réunion portant sur les hommes d'affaires indiens en Ontario est la première du genre à avoir été tenue. Elle réunissait de nombreux hommes d'affaires appartenant à la

collectivité indienne de même qu'un représentant du ministère des Affaires indiennes.

M. Whetung, qui a grandi dans la réserve de Curve Lake, a déclaré avoir participé toute sa vie à l'activité économique de la collectivité qui y est implantée. Son grand-père et son père y ont exploité un magasin doublé d'un bureau de poste et il s'est, lui-même, lancé dans le commerce de détail.

Selon M. Whetung, la collectivité indienne évolue, et les vieilles traditions de vie de communauté terrienne sont en train de changer à mesure que les contacts avec le reste de la société se font plus fréquents.

La vie de communauté, de dire M. Whetung, rendait difficile pour les Indiens la mise sur pied d'un commerce, surtout lorsque des difficultés de financement venaient s'ajouter au reste. Maintenant que le ministère des Affaires indiennes a établi un fonds de promotion économique, les Indiens ont la possibilité de participer en plus grand nombre, et ils n'hésitent pas à le faire.

M. Whetung s'est dit d'avis qu'à mesure que les occasions se multiplieront, la proportion d'Indiens dans le monde des affaires augmentera de façon importante.

D'autres hommes d'affaires indiens participant à la table ronde se sont dit d'accord avec M. Whetung, déclarant que l'opinion selon laquelle les Indiens ne possèdent pas le fonds culturel ou le savoir-faire technique nécessaires pour réussir en affaires est un mythe.

Carl Brant, président de la société *Four B Manufacturing Limited* à la réserve Tyendinaga près de Belleville, a affirmé que la plupart des Indiens naissaient et grandissaient avec un complexe d'infériorité qui les empêchait de faire leurs preuves.

Mais ils peuvent y parvenir, a ajouté M. Brant. "Les Indiens peuvent réussir en affaires aussi bien que les autres." M. Brant en est un exemple. C'est en 1974 qu'il a fondé la *Four B Manufacturing*, une entreprise qui assemble des pièces de chaussure pour le compte de la division des chaussures des Industries Bata Ltée. Le nombre des employés à plein temps de cette entreprise est passé de 33 à 73.

M. Brant a signalé que, bien que son entreprise soit la plus importante de la réserve Tyendinaga, elle n'est pas la seule. Au total 17 autres entreprises allant de l'agriculture au fer forgé permettent un taux d'emploi de près de cent pour cent.

"Polar Gas" serait une menace pour les Inuit

Inuit Tapirat du Canada continuera à s'opposer à la construction d'un gazoduc sur les terres du peuple inuit tant que ne seront pas réglées et satisfaites les revendications en souffrance de ces premiers habitants de l'Arctique.

"Nous estimons en outre que les autorités compétentes devraient refuser d'examiner toute demande du groupe *Polar Gas* tant que celui-ci n'aura pas au préalable soumis un rapport complet sur la question.", a déclaré M. Eric Tagoona, le directeur exécutif de l'association.

Depuis plus de deux ans, Inuit Tapirat presse le gouvernement de procéder à une enquête approfondie analogue à celles qui ont été lancées à l'occasion de la réalisation d'autres projets majeurs d'exploitation des ressources énergétiques et qui se sont avérées si efficaces pour évaluer les retombées sociales, écologiques et économiques de ce genre d'entreprise.

Une telle enquête est rendue nécessaire par le peu ou l'absence d'information fournie par *Polar Gas*, si ce n'est ce que cette société veut bien rendre public, depuis les quelque cinq années qu'elle prépare son projet. Les Inuit exigent la tenue d'une enquête approfondie afin qu'ils puissent connaître les conséquences des travaux sur leurs collectivités et leur mode de vie et être ainsi mieux préparés à prendre position après entente sur d'autres questions importantes comme leurs revendications territoriales et leur auto-détermination politique.

Inuit Tapirat a pris l'initiative de définir le mandat qui pourrait être confié à une commission d'enquête sur le transport du gaz naturel dans l'est de l'Arctique et l'a présenté au ministre des Affaires indiennes et du Nord. "Nous pensons qu'il est dans l'intérêt de tous les Canadiens qu'il n'y ait qu'une seule et même enquête touchant et le projet de gazoduc de *Polar Gas* et la proposition de Pétro-Canada de transporter le gaz naturel liquéfié par bateaux-citernes" a dit M. Tagoona.

Le directeur exécutif d'Inuit Tapirat a également fait remarquer qu'à son avis, l'enjeu, dans les régions du Haut Arctique et du district de Keewatin, n'est pas moins important que celui qui avait abouti à l'enquête du juge Thomas Berger sur le pipeline de la vallée du Mackenzie. A tout prendre, selon M. Tagoona, les conséquences sur les habitants, la faune et la flore seraient encore plus désastreuses.

La semaine dernière, à Frobisher Bay, le ministre des Affaires indiennes et du Nord, l'honorable J. Hugh Faulkner a donné l'assurance que le projet du groupe *Polar Gas* ne serait pas mis en chantier avant plusieurs années. C'est là une nouvelle encourageante pour Inuit Tapirat car, il sera ainsi possible d'enquêter publiquement et à fond sur la question dans une atmosphère calme et libre de toute pression.

Pour les Inuit, c'est une question de survie. Toutes les collectivités qui seraient touchées par la construction du gazoduc craignent en effet que ce projet ne signifie la fin d'une culture et d'un mode de vie absolument uniques.

Soumission de la "Polar Gas"

Ottawa — Le ministre des Affaires du Nord, M. Hugh Faulkner, a reçu une demande de droit de passage pour un pipeline qui amènerait le gaz naturel de l'île Melville dans l'Arctique jusqu'au sud du Canada. Cette soumission du consortium *Polar Gas* ne contient que les détails relatifs à l'ingénierie du pipeline proposé; les sections de la demande concernant les détails socio-économiques et environnementaux devraient être remplies au début de 1978.

M. Faulkner a souligné qu'on devra, pour étudier cette demande, examiner un grand nombre de problèmes et il a mis l'accent sur le fait que les personnes directement touchées par cette construction auraient l'occasion de présenter leurs opinions et de faire part de leurs inquiétudes avant qu'une décision ne soit prise.

"Je crois qu'il faut faire un examen, selon une formule appropriée, auprès du public, pour connaître les répercussions sociales et économiques du pipeline proposé, et c'est ce que j'ai l'intention de recommander à mes collègues du Cabinet, relativement aux sections en suspens de la demande" a dit M. Faulkner.

Il a indiqué que cette demande imminente avait fait l'objet de discussions avec l'association Inuit Tapirat du Canada, l'association des Inuit de la région de Baffin et les résidants de Resolute Bay. Le Ministre a ajouté qu'il a l'intention de consulter pleinement l'Inuit Tapirat au sujet du mandat de tout processus d'examen public de ce pipeline.

THE WANDERING SPIRIT SURVIVAL SCHOOL



Wandering Spirit School Growing

The Wandering Spirit Survival School is Toronto's newest alternative school that is geared to meet the educational needs of Metro's growing Native peoples' community. It offers them an alternative source of education within Toronto's educational system.

In co-operation with the parents, the school's staff strive to provide the students with a healthy atmosphere where they can learn to appreciate themselves and the surrounding world.

The school is named after the famous Cree war-chief, Wandering Spirit, who fought during the 1885 Riel Rebellion to protect his people's way of life.

In September 1976 the Wandering Spirit Survival School started operat-

Reserves Competing With Department — MIB President

by H.H. Bernard

The president of the Manitoba Indian Brotherhood (MIB), Lawrence Whitehead told the chiefs and delegates to their all chiefs' conference that they should work towards assuming control of their own affairs.

"We are in competition with the department (of Indian Affairs)", he said. "We have to decide who is going to grow, us or the civil service."

Speaking at the opening of the three day conference, Mr. Whitehead said that Indians are ready to take more responsibility and that they should do so even if it meant banning department of Indian Affairs officials from their reserves.

"I think you should say to all government departments, 'you can come in when you are needed', not when they (govt.) think a trip should be made, but at the specific request of the chief and council, when they are needed."

Mr. Whitehead also repeated a goal which was set early in 1977 that Indians should have the lion's share of control of the Indian Affairs programs.

Regional Director-General, Dave Nicholson was in agreement with Mr. Whitehead, saying there is a strong thrust toward obtaining local control of all areas of band administration and

program delivery, which is welcomed by his department.

"This thrust is welcomed by the department and we will do our utmost to provide the necessary consultation funds and advisory services that will facilitate and hasten the transfer of control", he said.

At present there are about 225 Indians working in the department and Mr. Nicholson feels that this should be a training ground for these individuals who will eventually leave the department and join the band's control structure to form Indian administrative units.

ing out of the Native Canadian Centre of Toronto. Initially, it was a private volunteer school that was geared to help children of native ancestry strengthen their self-esteem by providing them with knowledge of their own cultural heritage. Since it joined the Toronto Board of Education, Wandering Spirit's enrolment is open to any child of elementary school age.

The school's objectives are:

(1) To provide a structured setting for the elementary education of native children through an educational system that stresses progress rather than failure.

(2) To provide an opportunity for native people to learn about the influences which shape their lives and to study their history, spiritual values, customs and language, as taught by the spiritual leaders and elders of the native community, so they can survive as a distinct people within the mainstream society.

Program:

The school offers a balanced program of learning and experience in keeping with the child's emotional, physical, and intellectual growth. Competence in the basic skills of reading, writing, and mathematics is a basic (one of the main) objectives, as well as instilling in the student pride in the contributions that native people have made to Canadian society.

A strong emphasis is placed on the retention and understanding of native spiritual values and traditional social

customs. Facts about native people are integrated throughout the curriculum; instead of following the standard practice of setting aside a few hours a week to study the history of Canada's native people. The school's curriculum meets the requirements set forth by the Ontario Ministry of Education.

Students Requirements For Enrollment:
Students must be public school age to enter the Wandering Spirit Survival School.

The first step necessary for enrollment is a meeting with the teacher and parent to discuss the program, and the needs of the child. At this meeting a mutual decision is reached on whether or not the child should be enrolled.

Parents continue to participate in the school's operation. This is a basic requirement for student enrollment.

Discussions on various issues are regularly held with the teacher.

Location:

Wandering Spirit is located at 15 Prospect Street in Toronto's St. Jamestown area. The host school is the Winchester Public School. For more information call, Pauline Harper or Ken Tobias at 923-2319.



Economic development has come under considerable flack over the past several months and Mr. Nicholson said that both the department and the federal government must share the responsibility for the happenings in that program over the past 5 or 6 years.

His belief is that the business side of the program received too much emphasis when these emphasis should have been placed on the developmental side. Now is the time, he feels, to re-examine the program and re-structure it to meet the needs of the Indian people.

SUMMER EMPLOYMENT SCHOLARSHIPS PARKS CANADA OFFERS TWO OPPORTUNITIES FOR NATIVE STUDENTS

PARKS CANADA OFFERS TWO OPPORTUNITIES FOR NATIVE STUDENTS

SUMMER EMPLOYMENT

The Conservation Corps program provides an opportunity for 16 year old high school students to work and learn in one of Canada's National Parks. Students will work for a seven week period in July and August and receive the federal minimum wage. The dead-

line for receipt of applications for this program is April 28, 1978.

SCHOLARSHIPS

Parks Canada offers scholarships of \$1,000 each to registered natives pursuing studies at universities or community colleges. Areas of study which are assisted by this program include resource conservation (forestry, Wildlife management), natural sciences, environmental studies, outdoor recrea-

tion, communications arts, history, and archaeology. The deadline for receipt of applications for this program is March 31, 1978.

Additional information and application forms for both programs can be obtained from:

R. A. Schroeder,
Parks Canada,
Department of Indian and Northern
Affairs,
400 Laurier Avenue West,
Ottawa, Ontario.
K1A OH4

THE WANDERING SPIRIT SURVIVAL SCHOOL



Ecole de survie culturelle pour les Indiens à Toronto

L'école de survie culturelle "Wandering Spirit" est la dernière-née des écoles de type nouveau conçues pour répondre aux besoins pédagogiques de la communauté autochtone en pleine expansion de Toronto. Il s'agit d'un enseignement "repensé" s'insérant dans le système éducatif traditionnel de Toronto.

Le personnel enseignant, en collaboration avec les parents d'élèves, s'efforce de créer une atmosphère saine permettant aux écoliers de s'épanouir pleinement et de contribuer au développement de la collectivité dans laquelle ils vivent.

L'école a été baptisée d'après le célèbre guerrier cri, Wandering Spirit, qui a combattu en 1885 aux côtés de

Riel pour défendre le mode de vie des siens.

C'est en septembre 1976 que le Centre national des autochtones de Toronto a inauguré cette école. A l'origine, il s'agissait d'une école privée animée par des bénévoles dont le but était d'aider les jeunes autochtones à retrouver confiance en eux-mêmes, en leur faisant redécouvrir leur patrimoine culturel. Depuis son entrée à la Commission scolaire de Toronto, l'école est ouverte à tout enfant des cours élémentaires.

Les objectifs de cette école sont les suivants:

(1) Créer une organisation qui se chargerait de l'enseignement au niveau élémentaire des enfants autochtones dans un système éducatif axé sur les progrès et non sur l'échec.

(2) Donner aux autochtones la possibilité de se familiariser avec les éléments qui ont façonné leur vie et d'étudier l'histoire, le système de valeurs spirituelles, les coutumes et la langue transmis par les chefs spirituels et les anciens de leur communauté, et ce afin de les distinguer au sein de la société.

Programme

L'école propose un programme harmonieux d'acquisition de connais-

sances et d'expériences respectant l'évolution psychologique, physique et intellectuelle de l'enfant. Les connaissances de base dans les domaines de la lecture, de l'écriture et des mathématiques ne sont en aucun cas négligées; c'est même un des objectifs prioritaires mais il va de pair avec la communication à l'étudiant d'un certain sentiment de fierté vis-à-vis des apports dont son éthnie a su faire bénéficier la société canadienne.

L'enseignement porte plus spécialement sur la compréhension et l'assimilation des valeurs morales, des coutumes et des traditions sociales des autochtones. La culture autochtone fait partie intégrante des études et n'est pas découpée en tranches hebdomadaires comme dans le système traditionnel. Les programmes n'en respectent pas moins les critères du ministère ontarien de l'Éducation.

Conditions d'admissibilité

Les élèves doivent avoir l'âge scolaire requis dans les écoles publiques.

Avant l'admission, les parents s'entre tiennent avec les enseignants du programme et des besoins de l'enfant puis décident ensemble d'inscrire l'enfant ou non.

(Suite à la page 10)

liés à la bande et à l'exécution des programmes au niveau local.

"Toutes ces tentatives ont reçu l'approbation du Ministère et nous nous efforcerons de fournir des fonds pour la consultation et d'assurer les services consultatifs nécessaires afin de faciliter et d'accélérer le transfert des mécanismes de contrôle", de déclarer M. Nicholson.

Environ 225 Indiens travaillent actuellement au Ministère qui, selon M. Nicholson, devrait servir de lieu de formation à ceux qui le quitteront éventuellement et rallieront la bande pour participer à son administration.

Lors de son discours d'ouverture, M. Whitehead a demandé de nouveau que

les Indiens puissent contrôler l'éducation au niveau local, à la fois en déterminant les programmes scolaires et en choisissant les installations nécessaires. M. Nicholson s'est également dit d'accord et a affirmé que l'enseignement est extrêmement important pour l'épanouissement d'un peuple. "L'une de nos priorités, a-t-il dit, est de nous assurer que les Indiens puissent le contrôler au niveau local".

En ce qui concerne le taux de chômage élevé dans les réserves, M. Nicholson a dit aux chefs que le Ministère prendrait les mesures nécessaires en fonction des idées et des recommandations présentées, afin de trouver une utilisation plus productive

des allocations versées dans le cadre des programmes de bien-être social.

La question de la promotion économique a reçu beaucoup de publicité au cours des derniers mois et M. Nicholson a dit que le Ministère et le gouvernement fédéral doivent se partager la responsabilité des événements qui ont marqué ce programme au cours des 5 ou 6 dernières années.

Il croit qu'on a accordé beaucoup trop d'importance à l'aspect financier du programme alors qu'on aurait dû axer les efforts sur sa conception et son expansion. Il pense qu'il est temps de réexaminer le programme et de le restructurer afin de satisfaire aux besoins des Indiens.

"Gérons nos propres affaires"

par H.H. Bernard

M. Lawrence Whitehead, président de la Fraternité des Indiens du Manitoba (FIM), a dit aux chefs et aux délégués à la conférence des chefs qu'ils devraient s'efforcer de gérer eux-mêmes leurs affaires.

"Nous sommes en concurrence avec le ministère des Affaires indiennes, a-t-il souligné. Nous devons décider qui va prendre de l'expansion, nous ou la Fonction publique."

Prenant la parole lors de l'ouverture de la conférence de trois jours, M. Whitehead a déclaré que les Indiens sont prêts à assumer une plus grande part de responsabilité et qu'ils devraient le faire, quitte à interdire l'accès de leurs réserves aux représentants du ministère des Affaires indiennes.

"Je crois qu'il vous faudrait tenir les propos suivants aux représentants de tous les ministères: Vous deviez venir chez nous sur notre invitation et non pas lorsque vous pensez qu'il serait souhaitable de nous rendre visite; c'est au chef et au conseil de vous dire quand nous avons besoin de vos services."

M. Whitehead a également réaffirmé un objectif qui avait été fixé au début de 1977, à savoir que les Indiens devraient contrôler la plus grande partie des programmes des Affaires indiennes.

M. Dave Nicholson, directeur général régional, était d'accord avec M. Whitehead. Il a déclaré par la suite que le ministère des Affaires indiennes approuvait le transfert revendiqué de l'administration de tous les secteurs

EMPLOIS D'ÉTÉ

BOURSES D'ÉTUDES

PARCS CANADA OFFRE DEUX CHANCES

EN OR AUX ÉTUDIANTS AUTOCHTONES

Parcs Canada offre deux chances en or aux étudiants autochtones

EMPLOIS D'ÉTÉ

Grâce à son programme du "Corps de la conservation", Parcs Canada offre aux élèves des écoles secondaires, âgés de 16 ans ou plus, des emplois d'été dans l'un des parcs nationaux du Canada. Ces emplois leur permettent à la fois de travailler et de s'instruire. Les étudiants travaillent sept semaines en juillet et en août et reçoivent le salaire minimum fédéral. La date limite d'inscription à ce programme est le 28 avril 1978.

BOURSES D'ÉTUDES

Parcs Canada offre également des bourses d'études de \$1 000 aux autochtones inscrits qui poursuivent des études dans des universités ou des établissements d'enseignement supérieur. Les bourses sont accordées pour des programmes de cours dans les domaines suivants: protection des ressources, forêts, faune, ressources renouvelables, sciences naturelles, écologie, loisirs de plein air, techniques de communication, histoire et archéologie. La date limite d'inscription est le 31 mars 1978.

Pour obtenir les formulaires nécessaires ou de plus amples renseignements sur ces deux programmes, prière de s'adresser à:

R.A. Schroeder

Parcs Canada

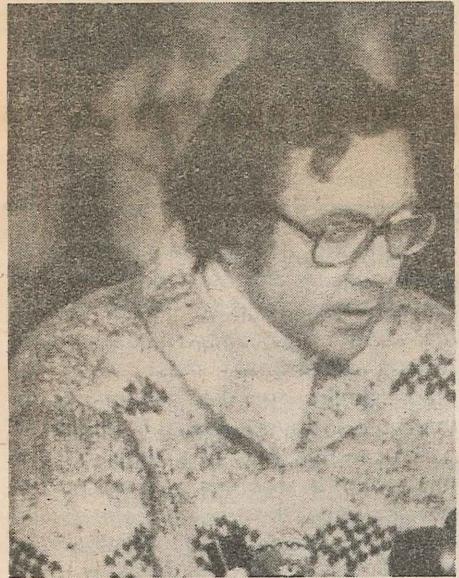
Ministère des Affaires indiennes et du Nord

400 avenue Laurier, ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0H4



Minister's Speech To Hartt Commission

Mr. Commissioner, may I begin by expressing my appreciation at the opportunity to appear before this Royal Commission today — during its first round of public hearings. I share with many who have already appeared before you the sense of importance which marks the process of hearings you and your colleagues are holding into the future of Ontario's north. The Government of Ontario, in establishing the Commission and investing it with broad terms of reference, has clearly and perceptively responded to the growing desire of the citizens of the Province to have their views heard and considered in the planning and decision-making processes, which so closely affect them today and will affect their children in the future. In appointing you to head this Commission, the Government of Ontario has shown its commitment to the reality as well as the rhetoric of public participation. I believe that your record as a jurist and the strong sense of social equity you have always displayed, have already inspired the confidence of the Indian people in Ontario in the future course of these hearings.



This is obviously only the first step of what will be a long journey. It is occurring at a time of significant change and development in the relationships between governments and the Indian people. Some major policy activities and initiatives are now underway, including in particular joint processes for consultation about major issues, involving the Federal Government and the Indian people. Key subjects such as Indian Act revision, socio-economic development, hunting, fishing and trapping rights are under discussion in the various committees and working groups, operating under the guidance of the NIB — Cabinet Committee. Equally important in Ontario, is the prospect of the tripartite discussions on the delivery of services to Indian people, involving representatives of the Federal and Provincial Governments and of the Indian Associations of Ontario. Such tripartite discussions are taking place elsewhere in the country and I am hopeful they can be developed effectively in Ontario. It is inevitable and essential that the Indian people, both as Indians with a recognized special status and as citizens of Canada, should be directly involved in consultations with both the Federal and Provincial authorities.

It is in the context of these tripartite discussions that I wish to refer to the statement made to this Commission by the Honourable Rene Brunelle at Timmins on December 21, 1977. Mr. Brunelle stated in the early part of his remarks that the Federal Government appeared to be gradually withdrawing from responsibility for registered Indians, in furtherance of a policy proposed in the Federal Government's Indian policy statement of 1969. It is well known that this line of policy at the time of its announcement was rejected firmly by the majority of Indian leaders in this country. It seems not so well known but nonetheless fact that in recognition of this Indian reaction, the Federal Government has not pursued the policy proposed in 1969, and is not pursuing it now.

Federal Responsibility

My predecessors in office have made this abundantly clear in public statements, in correspondence with Indian leaders, in private consultations with them and in activities pursued by the Department. Mr. Buchanan spoke in this sense when he addressed the Ontario All-Chief's Conference in Toronto on August 10, 1976. Mr. Allmand was even more explicit when he spoke to the All-Chief's Conference at Edmonton on February 24, 1977 about the Federal Government's responsibility in relation to the Indian people. I am going to restate the position now because it should be part of the record of this Commission.

The Federal responsibility for Indians and their lands dates from the first contacts and communication between the Crown and the aboriginal inhabitants of this country. It is enshrined in the British North America Act of 1867, which gives the Federal Parliament the necessary legislative jurisdiction to carry out that responsibility. It is signified by the special rights accorded to Indian people, through their treaties, the Indian Act and other legislation. This responsibility and the consequent relationship between the Indian people and the Federal Crown is one that the Government of Canada fully accepts, it seeks to strengthen through joint working arrangements, it wishes to continue in ways and means chosen by the Indian people themselves. The present Indian policy is one of continuation, not termination. It is one of safeguarding Indian status and identity and not assimilation. It is based on jointly agreed objectives and methods.

Joint Processes

The emphasis on joint processes and joint working arrangements is basic to the present policy we are following. At a time of change and development, such processes become important in themselves. To be effective, they must be marked by frankness, flexibility and a willingness to innovate, on the part of all the parties concerned.

It would be quite inconsistent with current approach to the Government-Indian relationship, for me as the Minister responsible in the Federal

Government to come before you today with a rigid catalogue of how the Government's responsibilities are to be carried out, of what are the roles and functions of Government, of what precisely are its objectives, priorities and plans for the Indian people of Ontario. Instead I shall give you a broad outline of the Federal Government's current perceptions of how its responsibilities and relationship with the Indian people should evolve.

At the same time, I am tabling, for the Commission's information, a resume of the Department's current activities in Ontario. As this Inquiry proceeds I may have occasion, depending on future circumstances and the desires of this Commission, to appear before you again at later stages.

I have spoken about the continuation of Indian identity within Canadian society. The Indian people and their leaders are understandably much concerned about this aspiration and need.

The people of Treaty No. 9, in their recent declaration *Nish-nawbe-Aski* have stated that there must be an openness in looking for new and innovative directions in the area of Indian government. The Government of Canada regards the area of Indian government at band level as the keystone of a distinct and viable Indian identity within Canadian society. The recent signing of a comprehensive general development agreement with Treaty No. 3 translates into practice the institutional changes which can only lead to self-government. I look forward to working out a final local government approach with the Treaty No. 9 Association of Chiefs as well. As well, on more general grounds, we see this as a distinct and continuing Indian identity as involving the following elements or dimensions:

- It implies *group continuity* which rests on firm foundations of full Canadian citizenship, including treaty rights and a revised and updated Indian Act
- It recognizes that *political change* in the positions of Indian people must be worked out by the Indian people at band level; through support by levels of government; in ongoing tripartite arrangements, for example, at provincial level; and at national level through special consultative processes like the NIB-Cabinet Committee.
- It acknowledges that the *personal fulfilment* of Indian people calls for the safeguarding of Indian languages and other cultural values, for permitting traditional pursuits of hunting and fishing, and for providing special assistance and facilities especially in the fields of education and training.
- It presupposes the attainment of greater self-determination through the provision of special services to Indian people, and freedom of choice as regards economic opportunity and employment
- It includes *environmental concerns* which imply that the Federal Government and provincial governments should seek to ensure the environmental protection of Indian lands and the involvement of Indian groups in resources de-

velopment, environmental protection and conservation planning

- It requires, perhaps above all, a *solid economic base* on which to build the viability of Indian communities, through programs of economic development, special counselling and training for Indian people.

Essentially, Mr. Commissioner, the foregoing is a general statement of objectives. Progressively, it must be translated into concrete action. This is the challenging part. It is the challenge which we must face jointly with the Indian people and one which, I suggest, parallels the fundamental purpose of your own enquiry. It represents in my view a recognition by the Provincial authorities that the future economic and social evolution of Northern Ontario is a future in which the Indian people living there have a direct interest, an acknowledged role and a solid stake.

Ongoing Debates

You are, no doubt, aware Mr. Commissioner of the ongoing debate which engages constitutional experts and legal scholars, politicians and bureaucrats, about division of legislative powers in this country between Federal and Provincial legislatures. In significant ways the Indian people are often victims of these jurisdictional disputes, particularly as regards responsibility for government services. They have suffered in terms of no services at all in some instances and, in others, in terms of services of a quantity and quality inferior to those available to other citizens of Canada. The Province of Ontario is showing an increasing awareness that the needs of Indian citizens in the Province do involve responsive involvement of provincial authorities. It is encouraging that the Provincial Government has established a Provincial Steering Committee, a provincial level forum similar to our Joint NIB-Cabinet Committee process. The uncertainties, which have surrounded the questions of roles and responsibilities have to be resolved if we are to achieve satisfactory and strong partnership relationships between governments and the Indian people of the Province. It is for this reason that the tripartite talks in the province of this key question of roles and responsibilities are so important as mechanisms for the future.

In summary, Mr. Commissioner, some of the main features of a situation with which we are both concerned appear to me to be as follows:

- There is a strong commitment of Indian people and the Federal Government to the continuation, the strengthening and the support of a separate Indian identity within the larger Canadian society
- We are in a period of evolution and rapid change. To cope with the rapidity of this change and the breadth of issues which confront us, the emphasis of our efforts must be as much on the process as on the product — on the way we do things as on what we do

(continued on page 8)

Le ministre et la Commission Hartt

Si vous me le permettez, Monsieur le Commissaire, j'aimerais tout d'abord souligner qu'il me fait plaisir de comparaître devant la Commission Royale, dans le cadre de sa première série d'audiences. Je suis du même avis que de nombreux intervenants qui m'ont précédé et j'estime que les audiences que vous tenez en compagnie de vos collègues sont d'une extrême importance pour l'avenir du nord de l'Ontario. En créant cette Commission et en l'investissant d'importants pouvoirs, le gouvernement ontarien a répondu ouvertement et directement aux demandes croissantes de ses citoyens qui veulent participer aux processus de planification et de prise de décision, car cela les concerne de près aujourd'hui et concernera leurs enfants dans l'avenir. En vous nommant à la tête de cette Commission, le gouvernement de l'Ontario a prouvé qu'il était réaliste et qu'il ne faisait pas que prôner la participation du public. Je crois que votre carrière de juriste et le sens de justice sociale dont vous avez toujours fait preuve a réellement inspiré la confiance chez les Indiens quant à l'issue des audiences. Évidemment, il ne s'agit là que du début d'un long voyage. Nous traversons une période de profonds changements des relations entre les divers ordres de gouvernement et les Indiens. Certaines initiatives politiques importantes sont déjà en cours, notamment la consultation bilatérale sur des sujets importants, intéressant le gouvernement fédéral et les Indiens.



L'hon. J. Hugh Faulkner

Ces sujets clés comme la révision de la Loi sur les Indiens, l'expansion socio-économique, les droits de chasse, de pêche et de piégeage sont actuellement étudiés dans les différents comités et groupes de travail fonctionnant sous la direction de la Fraternité des Indiens du Canada — Comité du Cabinet. En Ontario, les discussions tripartites concernant les services assurés aux Indiens sont également importantes. Elles engagent des représentants du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et des Associations des Indiens de l'Ontario. Ailleurs dans le pays, il existe des discussions tripartites de ce genre et j'espère qu'elles seront efficaces en Ontario. Il est inévitable et essentiel que les Indiens, en tant qu'Indiens ayant un statut spécial reconnu et en tant que

citoyens du Canada, soient directement engagés dans les consultations avec les autorités fédérales et provinciales.

C'est dans le contexte de ces discussions tripartites que je désire me référer à la déclaration que l'honorable René Brunelle a fait devant la Commission le 21 décembre 1977 à Timmins. Au début de son exposé, il déclarait que le gouvernement fédéral semblait vouloir se retirer graduellement du secteur de responsabilité des Indiens inscrits, en conformité d'une politique proposée dans la déclaration de principe du gouvernement fédéral relative aux Indiens 1969. On sait très bien que la plupart des dirigeants indiens du pays ont catégoriquement rejeté cette ligne de conduite lorsqu'elle a été annoncée. Ce qui n'est pas très bien connu, mais est tout de même un fait, c'est que, conscient de la réaction des Indiens, le gouvernement fédéral n'a pas donné suite à la politique proposée en 1969, et ne le fait pas actuellement.

Mes prédecesseurs ont amplement souligné ce fait à l'occasion de déclarations publiques, dans leur correspondance avec les dirigeants indiens, au cours d'entretiens privés avec eux et dans le cadre des activités du Ministère. M. Buchanan a tenu le même langage lorsqu'il a pris la parole à la Conférence de tous les chefs de l'Ontario tenue à Toronto le 10 août 1976. A celle d'Edmonton, le 24 février 1977, M. Allmand a été encore plus explicite en traitant de la responsabilité du gouvernement fédéral envers les Indiens. A mon tour, je vais exposer de nouveau cette position pour que la Commission en prenne note.

La responsabilité fédérale à l'égard des Indiens et de leurs terres remonte aux premiers rapports entre la Couronne et les autochtones du Canada. Elle est consacrée dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 qui confère au Parlement fédéral la compétence législative nécessaire pour assumer cette responsabilité. D'autre part, celle-ci se traduit par des droits spéciaux accordés aux Indiens en vertu de traités, de la Loi sur les Indiens et d'autres mesures législatives. Non seulement le gouvernement du Canada accepte-t-il entièrement cette responsabilité, mais il cherche aussi à la consolider au moyen d'accords conjoints efficaces et il désire continuer son action à cet égard selon des voies et des moyens choisis par les Indiens eux-mêmes. La politique actuelle à l'égard des Indiens a un caractère permanent, non pas provisoire. Elle vise à sauvegarder l'identité et la culture des Indiens et non pas à les assimiler. En outre elle se fonde sur des objectifs et des méthodes établis d'un commun accord.

L'importance que nous accordons aux activités et aux dispositions de travail communes est fondamentale à la présente ligne de conduite. Elle l'est d'autant plus dans cette période d'évolution que nous traversons. Pour obtenir des résultats satisfaisants nous devons tous sans exception faire preuve de franchise, de souplesse de caractère et de bonne volonté face au progrès.

J'avoue qu'en ma qualité de Ministre fédéral dont relèvent les Affaires in-

diennes, il serait fort illogique de vous présenter aujourd'hui un guide strict portant sur les méthodes de réalisation et les attributions du gouvernement, sur les buts, les priorités et les plans que ce dernier entrevoit pour la collectivité indienne de l'Ontario. Je vous expliquerai donc plutôt comment le gouvernement fédéral perçoit les responsabilités qui lui incombent ainsi que les rapports qu'il souhaite entretenir avec la collectivité indienne.

De plus, j'aimerais déposer pour votre gouvernement un résumé des activités ministérielles présentement en cours en Ontario. Il est probable qu'au fur et à mesure que progresseront les travaux de l'Enquête et si la Commission le souhaite, je sois appelé à revenir devant vous.

J'ai parlé un peu plus tôt de la poursuite de l'identité indienne au sein de la collectivité canadienne. Il est évident que cette aspiration et ce besoin d'identité intéressent au plus haut point la collectivité indienne et ses dirigeants.

D'après leur récente déclaration, intitulée *Nishnawabe-Aski*, les Indiens assujettis au Traité 9 sont d'avis que l'on devait faire preuve d'ouverture d'esprit lors de la recherche d'orientations innovatrices en matière d'administration indienne. Le gouvernement canadien considère que l'administration indienne au niveau des bandes constitue la clé de voûts d'une identité indienne distincte et viable au sein de la société canadienne. La récente signature d'une entente cadre sur le développement avec les Indiens assujettis au Traité 3, met en pratique les changements institutionnels qui ne peuvent que conduire à une administration autonome. En outre, j'ai l'intention d'établir, de concert avec l'Association des chefs des collectivités indiennes assujetties au Traité 9, les modalités définitives d'implantation d'administrations locales. De plus, dans un cadre plus général, nous considérons qu'une identité indienne spécifique et durable doit comporter les éléments ou dimensions suivantes:

- La permanence des groupes, qui repose sur les bases solides d'une citoyenneté à part entière comportant les droits acquis par traité, ainsi qu'une Loi sur les Indiens révisée et mise à jour.
- La reconnaissance qu'un changement politique dans les positions du peuple indien doit s'effectuer par les Indiens au niveau des bandes avec l'appui des divers ordres de gouvernement, au moyen d'arrangements tripartites que l'on tente actuellement de conclure, par exemple à l'échelon provincial; et à échelon national, au moyen de consultations spéciales, comme le Comité mixte de la FIC et du Cabinet.
- La reconnaissance du fait que l'épanouissement personnel du peuple indien exige que l'on sauvegarde les langues indiennes et autres valeurs culturelles, que l'on maintienne les traditions comme la chasse et la pêche, que l'on offre une aide spéciale et des conditions favorables, tout particulièrement dans les domaines de l'éducation et de la formation.

— L'assurance de parvenir à une *plus grande autodétermination* par la création de services spéciaux pour le peuple indien et d'avoir une liberté de choix en ce qui concerne les possibilités de promotion économique et l'emploi.

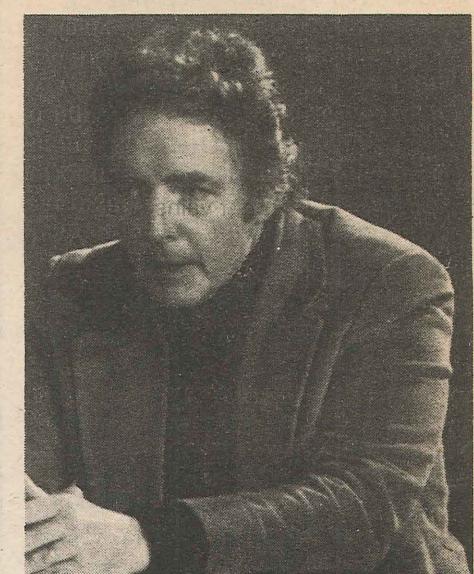
— Les préoccupations environnementales, ce qui suppose que les gouvernements fédéral et provinciaux tenteraient d'assurer la protection environnementale des terres indiennes et la participation des groupes indiens à la mise en valeur des ressources, la protection de l'environnement et de la planification de la conservation.

— En particulier, la nécessité d'une base économique solide, sur laquelle serait fondée la viabilité des agglomérations indiennes, grâce à la mise en œuvre de programmes de promotion économique et de programmes spéciaux d'orientation et de formation à l'intention des Indiens.

Essentiellement, Monsieur le Commissaire, ce qui précède constitue un énoncé général des objectifs. Progressivement, il s'agit de les concrétiser. Voilà le défi. Nous devons affronter, avec le peuple indien, ce défi qui, je pense, traduit l'objet fondamental de votre propre enquête. Il me semble que cette dernière représente la reconnaissance par les autorités provinciales du rôle, des intérêts et de l'enjeu important qui lient les Indiens de la région à l'évolution économique et sociale future du nord de l'Ontario.

Vous êtes sans doute conscient, Monsieur le Commissaire, du débat actuel qui oppose les experts constitutionnels et les savants juristes, les hommes politiques et la bureaucratie, concernant le partage des pouvoirs législatifs dans notre pays entre les gouvernements fédéral et provinciaux. A bien des égards, les Indiens sont souvent les victimes de ces conflits juridictionnels, notamment en ce qui concerne la responsabilité pour les services gouvernementaux.

Dans certains cas, ils ont été complètement privés de services et dans



Juge Patrick Hartt

Northern Flood Agreement Signed



by H. H. Bernard

In a signing ceremony which marked the end of three-years of negotiations between two levels of government, Manitoba Hydro and the five Indian bands who form the Northern Flood Committee, compensation for flooding became a reality.

The 73-page agreement provides compensation to five northern Manitoba Indian bands for adverse effects on their communities caused by the Lake Winnipeg Regulation and Churchill River Diversion Projects.

The agreement stipulates that:

- Manitoba provide each of the five bands with four acres of land for every acre of reserve land affected

Seated left to right: John Funnel, Len Bateman, Brian Hartley, Donald Craik, Chief Walter Monias

(approx. 2,000 acres on the Nelson House Reserve and lesser areas on the other reserves).

- Manitoba will grant preferential rights to the bands to hunt and fish within their trapline zones.
- A band controlled corporation will be established by the bands to manage a \$5 million fund for the creation and expansion of businesses and jobs for their members.
- Manitoba Hydro will do essential work to protect and restore shorelines, relocate roads and buildings as well as assume responsibility to compensate for any acci-

dents resulting from the project.

- An employment task force will be established to increase employment for the bands in the construction and operation of the hydro project. Ratification of the agreement, which will take place over a two-month period, will require a majority vote in a five-band referendum. Little opposition to the agreement is expected among the bands affected by it.

Chiefs signing the agreement for their bands were: Walter Monias of Cross Lake, also chairman of the Northern Flood Committee; William Beardy of York Factory; Nelson Link-

later of Nelson House; Mathew Scribe of Norway House; and Sam Garson of Split Lake.

Other signatories to the agreement were Brian Hartley on behalf of the Minister of Indian and Northern Affairs; Don Craik on behalf of the Province of Manitoba; Len Bateman, Chairman, and John Funnel, legal counsel, on behalf of Manitoba Hydro.

Chief Monias said he never thought he'd see this day when they first got their people together to try and solve this problem. "If we had done this individually I don't think we would have ended with a satisfactory agreement."

Regina, Saskatchewan — Transport Minister Otto Lang has announced that Treasury Board has authorized Indian Affairs to provide up to \$250,000 to the Federation of Saskatchewan Indians to enable the Saskatchewan Indian Federated College to continue operations during the current year.

Vancouver, British Columbia — The Nootka, whose ancestors welcomed Captain James Cook to Friendly Cove on Vancouver Island in 1778, say they will boycott the provincial government's bicentennial celebrations this year and keep visitors out of the remote coastal settlement.

The Nootkas have a slightly different version of Captain Cook's landing. They say the Nootkas discovered the captain, not the other way around.

Edmonton, Alberta — A government biologist says efforts to save a dwindling herd of bison north of Fort Smith, N.W.T., may be doomed unless hunting by local residents is reduced.

Jack Van Camp, in charge of the program, says sport hunting has been stopped, wolves are under control, but hunting by "general licence holders," mostly native, is continuing to whittle down the 700-member herd.

Halifax, Nova Scotia — The Nova Scotia Supreme Court appeals division has ruled that Indians must obey the province's game laws when they are outside Indian reserve property.

In a written judgment Mr. Justice Angus L. Macdonald overturned a magistrate's court decision which acquitted two Indians on charges of hunting without a licence.

Montreal, Quebec — Quebec's only native people left to settle land claims arising out of the \$16 billion James Bay hydroelectric project have agreed to a \$9 million cash and land treaty with the federal and provincial governments.

The recently drafted agreement was to be signed Jan. 31, in Quebec City by the federal and provincial governments, the Naskapi, Cree and Inuit, Hydro-Quebec and the James Bay Energy and Development Corporations.

Yellowknife, N.W.T. — High mercury levels have been discovered in fish and sediments in Ciaque Lake, 95 kilometres north of Yellowknife, an Environment Protection Service study on abandoned mine sites has revealed.

Natives and sports fishermen are being advised not to eat fish taken from the lake, says Hugh Trudeau, district manager of fisheries and marine service for Environment Canada.

Community News

Yukon — The federal government, as an inducement for early agreement in principle by Yukon Indians on a land claim settlement, has offered to pay \$50 million in advance into a Yukon native trust, with the interest on the money to be available for minimizing economic impact and maximizing economic and social benefits from the planned \$10 billion Alaska Highway gas pipeline through the southern Yukon.

Winnipeg, Manitoba — An additional \$600,000 in provincial grants for native grants in the North has been announced by Northern Affairs Minister Ken MacMaster. With the additional funding, the program's budget is \$1.5 million. It is hoped the program will generate about 600 man-months of

employment during the next four months, MacMaster said.

Ottawa, Ontario — The skirmishing has ended and a major legal confrontation is about to begin over whether the country's estimated 300,000 status Indians must pay taxes. Battles will be fought before the Federal Court within the next two months and probably will be carried before the Supreme Court of Canada.

The Federal court will have to decide whether the National Indian Brotherhood must deduct income taxes from its Indian employees and whether a Caughnawaga Reserve man must pay tax on income earned in the United States.

Signature de l'accord sur les inondations dans le nord



De gauche à droite, MM. John Funnel, Len Bateman, Brian Hartley, Donald Craik et le chef Walter Monias

par H.H. Bernard

Le principe d'un dédommagement pour l'inondation des terres indiennes a enfin trouvé son expression concrète lors de la cérémonie de signature d'un accord qui venait mettre fin à trois ans de négociations entre deux niveaux de gouvernement, la *Manitoba Hydro* et les cinq bandes indiennes qui composent le comité sur les inondations dans le Nord.

Le texte de l'Accord, qui couvre quelque 73 pages, prévoit le versement d'indemnités à cinq bandes indiennes du nord du Manitoba pour les dommages que pourraient causer à leurs communautés des travaux d'aménagement hydraulique du lac Winnipeg et de détournement de la rivière Churchill.

Aux termes de l'accord, il est convenu que:

— Le Manitoba fournira à chacune des

cinq bandes en cause quatre acres de terre pour chaque acre de la réserve qui sera inondée (environ 2 000 acres dans la réserve Nelson House, moins dans les autres réserves).

- Le Manitoba accordera des droits préférentiels de chasse et de pêche aux bandes à l'intérieur de leurs zones de piégeage.
- Les bandes mettront sur pied une corporation dont elles détiendront le contrôle pour administrer un fonds de 5 millions de dollars destiné à la création d'emplois, ainsi qu'à la mise sur pied et à l'expansion d'entreprises utilisant une main-d'œuvre locale.
- La *Manitoba Hydro* devra, en plus de reconstituer et de protéger les rives, de refaire les routes et de

déplacer les bâtiments, assumer toutes responsabilités pour les accidents susceptibles de se produire durant les travaux.

- Un groupe de travail sera mis sur pied dans le but d'accroître les possibilités d'emploi pour les membres des bandes, signataires de l'accord et ce, aussi bien durant qu'après la réalisation du projet.

Un référendum sera organisé au sein des cinq bandes et un vote majoritaire décidera de la ratification de l'accord qui doit s'échelonner sur une période de deux mois. On prévoit peu d'opposition de la part des bandes concernées.

Les chefs qui ont signé l'accord au nom de leur bande sont: M. Walter Monias de Cross Lake, président du comité sur les inondations dans le Nord; M. William Beardy de York

Factory; M. Nelson Linklater de Nelson House; M. Mathew Scribe de Norway House et M. Sam Garson de Split Lake.

Les autres signataires étaient: M. Brian Hartley agissant au nom du ministre des Affaires indiennes et du Nord; M. Don Craik, représentant la province du Manitoba; MM. Len Bateman et John Funnel, respectivement président et conseiller juridique de la *Manitoba Hydro*.

Le chef Monias a déclaré que l'entente intervenue dépassait toutes ses espérances car il n'avait jamais cru qu'un jour les bandes concernées pourraient collaborer à la solution de ce problème et en arriver à la signature d'un tel accord. "Si nous avions entrepris de le faire individuellement, je ne crois pas que nous aurions pu aboutir à une entente satisfaisante."

ment hydro-électrique de 16 milliards de dollars de la baie James, ont conclu dernièrement un accord avec le gouvernement fédéral et la province aux termes duquel ils recevront en compensation des droits qu'ils auront cédés, des indemnités s'élevant à 9 millions de dollars ainsi qu'une certaine superficie de terre.

L'accord doit être signé le 31 janvier à Québec par des représentants des gouvernements fédéral et provincial, des Naskapis, des Cris et des Inuit, de l'*Hydro-Québec* et de la Société de développement de la baie James.

Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) — Une étude du Service de protection de l'environnement vient de révéler la découverte de taux élevés de mercure dans les poissons et les sédiments du lac Ciauke à 95 km au nord de Yellowknife.

M. Hugh Trudeau, chef de district du Service des pêches et de la mer d'Environnement Canada, a déclaré que les autochtones et les pêcheurs sportifs avaient été avertis du danger qu'il y aurait à consommer du poisson pêché dans ce lac.

Yukon — Afin d'inciter les Indiens du Yukon à signer le plus tôt possible un accord de principe portant sur le règlement de revendications territoriales, le gouvernement fédéral offre de leur verser une avance de 50 millions de dollars qui serait placée en fidéicommiss. On utiliserait les intérêts provenant du placement de ces fonds pour atténuer les effets négatifs et augmenter les avantages économiques et sociaux du projet de construction du pipeline de la route de l'Alaska dont le coût est évalué à dix milliards de dollars et qui traverserait le sud du Yukon.

Winnipeg (Manitoba) — Le ministre des Affaires du Nord, M. Ken McMaster, annonce que des subventions provinciales supplémentaires de \$600 000 seront versées aux autochtones du Nord. Le budget de ce programme s'élève maintenant à 1.5 million de dollars. M. MacMaster espère que ce programme contribuera à créer 600 mois-homme au cours des quatre prochains mois.

(suite à la page 10)

Petites nouvelles...

Edmonton (Alberta) — Un biologiste du gouvernement a déclaré que les efforts actuellement déployés pour sauver une harde de bisons en voie d'extinction au nord de Fort-Smith (Territoires du Nord-Ouest) risquent d'être complètement vains si des règlements limitant le nombre d'animaux pouvant être abattus n'étaient imposés aux chasseurs locaux.

M. Jack Van Camp, qui est responsable de ce programme, a déclaré ce qui suit: "Nous avons interdit la chasse sportive, nous contrôlons également la chasse au loup, mais la chasse pratiquée par les détenteurs de permis généraux, qui sont pour la plupart des autochtones, continue néanmoins à faire des coupes sombres dans le troupeau qui ne compte plus maintenant que sept cents têtes.

Halifax (Nouvelle-Écosse) — La division d'appel de la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse vient de statuer que les Indiens doivent respecter les lois provinciales de protection de la faune lorsqu'ils ne se trouvent pas sur les terres de la réserve.

Dans un jugement écrit, le juge Angus L. Macdonald a annulé la décision rendue par le magistrat d'un tribunal de juridiction inférieure qui acquittait deux Indiens accusés d'avoir chassé sans permis.

Montréal (Québec) — Les seuls autochtones de la province de Québec, qui n'étaient pas encore parvenus à une entente avec les autorités à propos des revendications territoriales qu'ils avaient présentées à la suite de la mise en oeuvre du programme d'aménage-

Allan Williams

B.C. rejects Nishga claims

Victoria (CP) — The British Columbia government has rejected the claim for special status for Nishga Indians and has restated its opposition to their aboriginal land claims.

The government said in its response to the Nishga tribal council's position paper that its dismissal of two of the key demands is non-negotiable.

Labor Minister Allan Williams, responsible for Indian affairs, told a news conference that British Columbia intends to push for a redress of the social and economic ills suffered by all Indians in the province during the past 100 years.

The B.C. position paper was presented to Nishga representatives at a meeting Jan. 10 involving the two groups and the federal government.

Earlier the federal government had said that there may be a basis for recognizing aboriginal rights to land, and if so, it might be prepared to end the ensuing legal entanglements by joining with the provincial government to give money and land to the Indians as compensation.

But the Nishga have said they have no intention of selling their traditional lands to settle their claim to aboriginal title. Their claim involves about 5000 square miles of land in the Nass Valley in the northwest of the province.

The Nishga position paper, presented to the two levels of government in 1976, laid out 21 demands the Nishga felt should be met because of their title to the land.

One of those demands was for special status, involving what was called a citizen-plus concept.

The tribal council said all income tax paid by Nishga people to the two levels

of government should be returned to the individual taxpayer.

Williams said his government would not accept this.

"To accept the citizen-plus would be to balkanize (break up into small, ineffectual groups) the province in a way which, in my view, would be unacceptable to the citizens of British Columbia," he said.

"The position of the province is that if any aboriginal title or interest may once have existed, that title or interest was extinguished prior to the union of British Columbia with Canada in 1871," the provincial said.

"It is clear, therefore, that if productive discussions are to continue among the three parties, the subjects of aboriginal title and compensation for loss of traditional use, and occupancy of land must be put aside."

The province criticized the federal government for waffling on the issue of aboriginal title, and for unilaterally stating that if claims are found to be legitimate, provinces share responsibility for compensation.

Williams said, however, that should the federal government approach B.C. to purchase land to be made available to the Nishga, the province would consider it as long as the sale would not be detrimental to provincial management and control.

He restated his belief that although it may take 30 to 40 years to solve the Nishga problem, the province is willing to begin discussion as soon as possible on such items as hunting, fishing and trapping; and provision of services such as institutional training and academic upgrading in order to encourage economic development.

George Manuel

Leader claims Socreds redneck

Vancouver (CP) — British Columbia Indian leaders have reacted bitterly to Labor Minister Allan Williams rejection of the Nishga's aboriginal land claims.

George Manuel, president of the Union of B.C. Indian Chiefs (UBCIC), said the decision placed the Social Credit administration in the same league as Rhodesia and South Africa.

"As far as I'm concerned, the Social Credit government is not too far behind John Vorster and Ian Smith in recognizing aboriginal rights," said Manuel. "To say that the French and English were founders of this country is an outright racist attitude."

Williams said his government rejects a claim by the Nishga tribe to 5,000 square miles of land in B.C.'s Nass Valley.

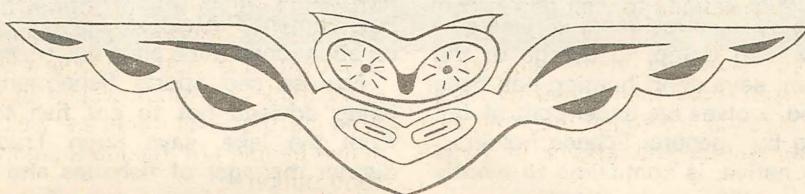
Williams, responsible for Indian affairs, said the solution to the problem was economic and social aid to the tribe, but not ownership of the land.

In a prepared statement, the UBCIC, the United Native Nations and the Native Brotherhood called the position "a sham and a mockery."

We condemn and reject the notion by Williams that such a provision of services will resolve the grievance of aboriginal rights and land claims, the statement said.

The Indian leaders said they would embark on a program to convince B.C.'s non-native public that the Indian claims are just, but they would not "dispossess others of their rights or land."

They said a meeting would be held to organize the campaign.



JOBS JOBS JOBS JOBS

STUDENTS — YOUNG PEOPLE SUMMER EMPLOYMENT IN YOUR OWN COMMUNITY!

THE YOUTH EMPLOYMENT PROGRAM

(High School Program and Summer Job Corps)

will again be operating this summer, sponsored by the Department of Indian and Northern Affairs

Is there something you and your friends would like to do this summer that will *create a job* for you and *provide useful services* and/or *facilities* for your community?

If there is, cut out the application below and work up a project proposal. Talk to your school counsellor, teachers, parents and your friends, then present your ideas to your Chief or BAND COUNCIL. BAND COUNCILS will be approving projects in MAY and JUNE so that if possible, you should discuss your ideas before the summer holidays, possibly on your spring break.

More YOUTH EMPLOYMENT PROGRAM Application Forms and information about the Program will soon be available through District offices of Indian and Eskimo Affairs; your BAND/INUIT COUNCIL; or your school counsellor.

YOUTH EMPLOYMENT PROGRAM

Project Profile

BAND/INUIT COUNCIL

Address _____ Telephone _____

NAME OF PROJECT

Project submitted by _____

(Include all names

if submitted by a group) _____

Duration of Project

Number of Jobs	Start Date	Termination Date	Number of Weeks
Wages (Provincial Min.)	Employee Benefits	Overhead and Expenses	Total Project Cost

Objectives of Project

La C.-B. s'oppose toujours aux revendications foncières

Victoria (PC) — Le gouvernement de la Colombie-Britannique a rejeté les demandes des Indiens Nishgas pour un statut spécial et a réaffirmé son opposition aux revendications foncières que ces derniers présentaient en leur qualité d'autochtones.

Le gouvernement fait savoir dans sa réponse au mémoire que lui avait soumis le Conseil tribal nishga que sa décision de repousser deux des principales demandes est irréversible.

Le ministre provincial du Travail, M. Allan Williams, responsable des affaires indiennes, a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a réaffirmé que le gouvernement de la Colombie-Britannique s'attachera à rechercher des remèdes aux maux sociaux et économiques dont les Indiens de la province avaient souffert au cours des cent dernières années.

Le document contenant la déclaration d'intention du gouvernement de la Colombie-Britannique a été remis aux représentants des Nishgas le 10 janvier, lors d'une rencontre qui réunissait les deux parties aux pourparlers, ainsi que des représentants du gouvernement fédéral.

Auparavant, le gouvernement fédéral avait déclaré qu'il y avait peut-être un fondement aux revendications foncières des autochtones et que, dans ce cas, il était disposé à mettre fin aux complications juridiques qui s'ensuivraient en s'unissant au gouvernement provincial pour offrir aux Indiens, en compensation, de l'argent et de la terre.

Mais les Nishgas ont repoussé cette offre en soulignant qu'ils n'avaient pas l'intention de vendre des terres qui leur appartenaient traditionnellement pour mettre fin à leurs revendications. Ils réclament environ 5 000 milles carrés dans la vallée de la Nass, au nord-ouest de la province.

Le mémoire des Nishgas, présenté au gouvernement fédéral et au gouvernement provincial en 1976, comprend un total de vingt et une revendications que les Nishgas jugent légitimes en raison des droits qu'ils ont sur les terres.

L'une de ces revendications porte cependant sur l'octroi d'un statut spécial, qu'on a appelé statut de citoyen privilégié.

Le conseil de la tribu demande ainsi que tout impôt sur le revenu payé par les Nishgas à la province où à l'État fédéral soit remboursé à ces derniers.

M. Williams a répondu que son gouvernement ne peut accepter une telle demande.

«Accepter ce statut de citoyen privilégié serait "balkaniser" la province (c'est-à-dire la fractionner en petits groupes et fractions) d'une façon qui, à mon avis, serait inacceptable pour les citoyens de Colombie-Britannique», a-t-il déclaré.

«L'attitude de la province est déterminée par le fait que si les autochtones ont eu autrefois des titres ou ont joui de priviléges particuliers, ces titres ou priviléges avaient déjà disparu avant l'entrée de la Colombie-Britannique dans la Confédération canadienne en 1871», a poursuivi le Ministre.

«Il est clair par conséquent, a-t-il ajouté, que si les discussions utiles doivent se poursuivre entre les trois interlocuteurs, il faut mettre de côté tout ce qui touche aux titres des autochtones et aux indemnisations pour la perte du droit de jouissance traditionnel et des droits du premier occupant.»

La province a critiqué le gouvernement fédéral qui a fait naître des doutes sur la question des titres des autochtones et qui a déclaré, de façon unilatérale, que si les revendications se révélaient légitimes, les provinces devaient partager le coût des indemnisations.

M. Williams déclare cependant que si l'attitude du gouvernement fédéral devait amener la Colombie-Britannique à envisager l'achat de terres pour les Nishgas, la province ne s'y opposerait pas dans la mesure où ni l'administration ni l'autorité provinciale n'auraient à en souffrir.

Il redit sa conviction que, même s'il faut trente ou quarante ans pour résoudre le problème des Nishgas, la province entend commencer les négociations aussitôt que possible sur des sujets comme la chasse, la pêche et le piégeage; il faut aussi envisager immédiatement la fourniture de services comme des cours de formation professionnelle et un meilleur enseignement scolaire pour favoriser le développement de l'économie.

Les Nishgas s'en prennent au ministre Williams

Vancouver (PC) — Les chefs indiens de Colombie-Britannique ont réagi avec une certaine amertume aux déclarations du ministre provincial du Travail, M. Allan Williams, qui vient de rejeter les revendications foncières des Nishgas.

M. George Manuel, président de l'Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique (UCICB), a déclaré que cette décision plaçait le gouvernement créditiste au même niveau que ceux de la Rhodésie et de l'Afrique du Sud.

«A mon avis, a déclaré M. Manuel, le gouvernement créditiste ne vient pas bien loin derrière ceux de John Vorster et d'Ian Smith pour ce qui est des droits

des autochtones. Dire que les Français et les Anglais ont été les seuls fondateurs de ce pays, c'est du racisme caractérisé.»

M. Williams, pour sa part, avait indiqué que son gouvernement rejettait les revendications de la tribu nishga qui réclame 5 000 milles carrés de terre dans la vallée de la Nass, en Colombie-Britannique.

M. Williams, qui détient le portefeuille des affaires indiennes, est d'avis que la solution du problème réside dans l'aide économique et sociale à apporter à la tribu, et non dans la distribution des terres.

(suite à la page 9)

ÉTUDIANTS — JEUNES GENS

UN EMPLOI D'ÉTÉ POUR VOUS, CHEZ-VOUS

PROGRAMME CANADIEN D'EMPLOI JEUNESSE

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord lancera cet été son Programme d'emploi Jeunesse (Programme des étudiants indiens du secondaire et Compagnie des travailleurs d'été, l'an passé).

Y a-t-il un projet que vous et vos amis aimeriez réaliser cet été et qui, tout en vous donnant une occupation, permettrait à votre communauté de bénéficier de services ou d'installations utiles?

Si oui, découpez la formule ci-après et rédigez une proposition de projet. Parlez-en aux responsables de votre service d'orientation scolaire, à vos professeurs, à vos parents et à vos amis, puis présentez votre idée au CHEF ou au CONSEIL DE BANDE. Les CONSEILS DE BANDE approuveront les projets en mai et juin; donc, si possible, discutez-en avant les vacances d'été, durant vos congés de Pâques par exemple.

D'autres formules d'inscription au PROGRAMME CANADIEN D'EMPLOI JEUNESSE et de plus amples renseignements pourront être obtenus auprès des bureaux de district du ministère des Affaires indiennes et du Nord, des CONSEILS DE BANDE ET DES CONSEILS INUIT ou de votre conseiller scolaire.

PROGRAMME CANADIEN D'EMPLOI JEUNESSE

Description du projet

Conseil de bande/Inuit _____

Adresse _____ Téléphone _____

NOM DU PROJET _____

Soumis par _____

(indiquer les noms de tous les participants, _____)

le cas échéant _____

Durée du projet

Nombre d'emplois	Date du début	Date d'achèvement	Nombre de semaines
Salaires (taux provincial minimum)	Avantages sociaux	Frais généraux et dépenses	Coût total du projet

Objectifs du projet

Activités (utiliser une autre feuille si nécessaire)

1^{re} semaine _____

2^{re} semaine _____

3^{re} semaine _____

4^{re} semaine _____

5^{re} semaine _____

6^{re} semaine _____

7^{re} semaine _____

8^{re} semaine _____

Natives work Alberta tar sands

"You can't take a man from a remote native community, drop him for the first time into a modern industrial setting, and expect him to change his attitudes, his needs and his expectations overnight," says Jim Cunningham, Bechtel Canada's labor relations manager for western Canada.

"But given equal training, equal opportunity, comparable conditions, and a breathing space to comprehend today's industrial work patterns, and the treaty Indian, the Metis or the non-status Indian is as good on the job as the next man — or woman."

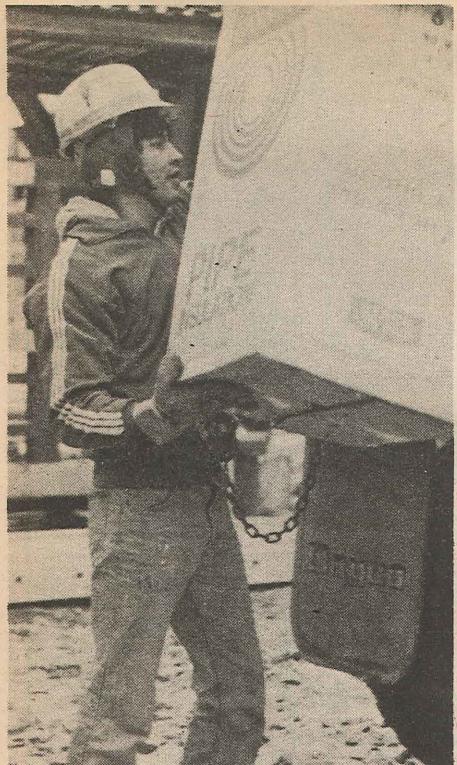
That's the experience of Bechtel Canada's labor relations staff at Edmonton and Mildred Lake, Alberta, where up to 800 native people — many of them women — have been employed in building the Syncrude Canada Ltd. tar sands project.

Our industrial society generally ignores the fact that opportunity has rarely been given to native people to become involved, on an equal basis with others, in an industrial project, says Cunningham.

"The native culture, born of a timeless indigenous tradition, sustains values that too often have been relegated to secondary status in what Mr. Justice Berger (in his "Northern Frontier, Northern Homeland" report) describes as the 'economic religion of our time, the belief in an ever-expanding cycle of growth and consumption'."

It takes time to adjust, but Bechtel Canada has discovered that as adjustment takes place, word gets back to the native communities, comprehension and understanding develop and productivity increases.

Canadian Bechtel's experience in the



Robert Pruden: Lac la Biche

employment of native people at Mildred Lake has demonstrated some significant characteristics.

"First, we avoided the concept of having so-called 'native experts,'" explained Moe L'Hirondelle, CBL Labor Relations assistant at Mildred Lake, who is a Metis with considerable experience in industrial personnel work.

L'Hirondelle deals with all employees but his understanding of the attitudes, needs and cultural facets of the native people in camp is invaluable.

Says Garth Leask, assistant manager, Labor Relations, Syncrude Canada project, also with a native heritage: "Our position has been that native people should not be put into a situation where they feel they are the object of differentiation."

"They need training in job skills, true. But once they have this training and prove they can do the job, they should be treated the same as anyone else."

"When new employees arrive, they receive no formal indoctrination programs. They're involved straight away in camp and work life. There's no segregation, no special treatment. It's important not to overwhelm them with guidance and assistance they do not need."

Bechtel also adopted the practice of using just one organization, Native Outreach, to establish and maintain communications with native communities, and help in recruiting.

"Dealing with more than one organization on native relations causes faulty communication, confusion and distrust," said Leask.

"Native Outreach has goals and objectives that are clearly defined in the area of native employment. Through them we can do business with any number of other native bodies who represent special groups and interests. They are contracted by Canada Manpower to provide employment services to native people, and don't differentiate between Metis, treaty or non-status Indian."

Native Outreach rates its success in placing several hundred native people at the Mildred Lake jobsite as one of its most significant achievements. Last year, Canadian Bechtel was presented with the annual Native Outreach award "for outstanding service in the field of native local employment."

The award was the culmination of the combined efforts of Canadian Bechtel, Native Outreach, Laborer's Union Local 92, Keyano College at Fort McMurray, as well as many of the other crafts affiliated with the Edmonton Building Trades Council.

Canadian Bechtel and Local 92 gave Native Outreach a commitment that they would accept native people for work on the jobsite. Employment candidates were then recruited by Native Outreach, most of them placed in the Industrial Worker's Course at Keyano College.

Literally translated, Keyano College means, in Cree, "This is our college." The Industrial Worker's Course is a five-week program "geared to meet the needs of those disadvantaged through lack of industrial work experience." Students are taught construction terminology, materials, and procedures. They develop skills necessary to finding employment in the construction industry, with emphasis on learning by doing.

On graduation, a student can apply for membership in Local 92. On acceptance, the union then provides a work referral to Canadian Bechtel. Of the 600 native graduates, 90% have gone to work at the Mildred Lake site.

For some, the Keyano Industrial Worker's Course, and later employment at Mildred Lake, has led to apprenticeship in other trades or to the acquisition of other craft skills at the college.



Mike L'Hirondelle, crane operator on the tar sands project. A native of Meanook, Alberta he joined the project in 1975

Canadian Bechtel has also provided its own training facilities. A welding school was established early in the project at one of the Edmonton Field Operations sites. All told, this school has graduated more than 500 welders; nearly a third have been people of native heritage.

An integral part of the CBL program is its policy toward native community leaders, band chiefs and counsellors.

Said Leask: "We encourage them to visit the jobsite so they can see first hand where their people work, what they are doing, and how they are progressing.

"They return to their communities, relate their impressions and pass the word concerning opportunities and conditions at the jobsite to other native people who might be potential employees."

Counsellors from Native Outreach also visit the jobsite to see how developments are progressing and, occasionally, to help solve personnel problems.

One result of this open door attitude is that Canadian Bechtel managers receive invitations to visit native communities.

Such reciprocal visits supplement the liaison work maintained by Leask and L'Hirondelle through their personal involvement in the affairs of native people.

Leask is a director of Alberta Native Outreach and of the Alberta Native People's Credit Union. He is also a member of the Metis Association of Alberta, the Native Outreach Advisory Board, and Director of the Interprovincial Association on Native Employment, covering Manitoba, Saskatchewan and Alberta.

L'Hirondelle, also a director of Alberta Native Outreach, is an alternate director of the Interprovincial Native Employment Association, a member of the Metis Association of Alberta and the Native Outreach Advisory Board.

These activities bring them into constant touch with current attitudes, needs, and developments among Alberta's native people. In many instances, particularly in their capacity as directors of the Native Outreach Advisory Board, they represent Canadian Bechtel, thus symbolizing the corporate interest in the native people.

Recently, T. W. Chambers, who represents the Alberta Government on the Syncrude Canada management committee, made a statement to the Alberta Legislature on construction progress at Mildred Lake and the employment of native people there: "I don't think any other project in North America has ever done as well. The native people are making a significant contribution."

Bechtel est satisfaite des autochtones

"On ne peut arracher un autochtone de sa petite agglomération éloignée, l'introduire dans un milieu industriel moderne pour la première fois et lui demander de changer ses attitudes, ses besoins et ses espérances en une nuit," déclare Jim Cunningham, directeur des relations de travail pour l'Ouest canadien de la compagnie *Bechtel Canada*.

"Mais à formation et à chances égales, et si on lui fournit des conditions de travail comparables ainsi qu'une occasion de prendre son souffle pour comprendre les méthodes de travail actuelles dans l'industrie, l'Indien assujetti au traité, le Métis ou l'Indien non inscrit sont des travailleurs aussi compétents que n'importe quel homme ou n'importe quelle femme."

Le personnel des relations de travail de *Bechtel Canada* en est arrivé à cette conclusion à Edmonton et à Mildred Lake (Alberta) où 800 autochtones — des femmes pour la plupart — ont été employés dans le cadre du projet d'exploitation des sables bitumineux de la *Syn crude Canada Ltd.*

"D'une façon générale, notre société industrielle ignore le fait qu'on a rarement donné l'occasion aux autochtones de participer à un projet industriel sur un pied d'égalité avec les autres," poursuit M. Cunningham.

"La culture autochtone, née d'une tradition indigène maintes fois séculaire, comporte des valeurs qui, trop souvent, ont été reléguées au second plan dans ce que le juge Berger (dans son rapport intitulé *Le Nord: terre lointaine, terre ancestrale*) décrit comme "la religion économique de notre temps, la foi en un cycle toujours

Canada dans le domaine de l'emploi des autochtones à Mildred-Lake a démontré quelques caractéristiques significatives.

"D'abord, nous avons évité le concept des soi-disant autochtones spécialisés," a expliqué Moe L'Hirondelle, adjoint aux relations de travail de la compagnie *Bechtel* à Mildred-Lake, qui est un Métis possédant une expérience considérable dans le domaine du personnel industriel.

M. L'Hirondelle s'occupe de tous les employés, mais sa compréhension des attitudes, des besoins et des diverses facettes culturelles des autochtones au chantier est d'une valeur inestimable.

Garth Leask, directeur adjoint des relations de travail pour le projet de la *Syn crude Canada*, également de souche autochtone, ajoute: "Nous croyons que les autochtones ne devraient pas être placés dans une situation où ils peuvent avoir l'impression de faire l'objet d'une différenciation."

"Il est vrai qu'ils ont besoin de formation pour acquérir la compétence nécessaire leur permettant d'accomplir un travail donné. Mais du moment qu'ils ont eu cette formation et prouvé qu'ils peuvent effectuer ce travail, ils devraient être traités exactement comme n'importe qui d'autre."

"Lorsque de nouveaux employés arrivent, ils n'ont pas à suivre de programmes officiels d'endoctrinement. Ils doivent tout de suite s'adapter à la vie du camp et du chantier. Il n'y a ni ségrégation ni faveur particulière. Il est important de ne pas leur imposer des conseils et de l'aide dont ils n'ont aucun besoin."

De plus, la compagnie *Bechtel* n'utilise qu'un seul organisme, le Programme d'extension des services de main-d'œuvre aux autochtones, pour établir et maintenir les communications avec les communautés autochtones et aussi pour aider au recrutement.

"Le recours à plus d'un organisme pour nouer des relations avec les autochtones entraîne une mauvaise communication, de la confusion et de la méfiance," dit M. Leask.

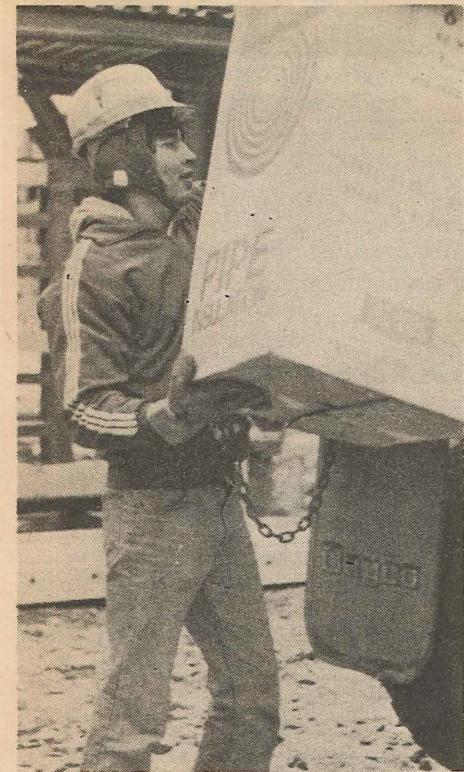
"Les buts et les objectifs du Programme d'extension des services de main-d'œuvre aux autochtones dans le domaine de l'emploi sont très bien définis. Cet organisme nous permet de traiter avec n'importe quel autre organisme autochtone représentant des groupes et des intérêts particuliers. Les responsables du Programme d'extension sont liés par un contrat avec le ministère de l'Emploi pour fournir des services d'emploi aux autochtones et ils ne font aucune différence entre Métis, Indiens assujettis au traité et Indiens non inscrits."

Les responsables du Programme d'extension des services de main-d'œuvre aux autochtones considèrent que l'embauchage réussi de plusieurs centaines d'autochtones au chantier de Mildred-Lake constitue une de leurs principales réalisations. L'année dernière, on a décerné la mention annuelle du Programme d'extension des services de main-d'œuvre aux autochtones à la compagnie *Bechtel Canada* "pour services remarquables dans le domaine de l'emploi local des autochtones".

Cette mention a couronné les efforts conjugués de la compagnie *Bechtel Canada*, du Programme d'extension



Mike L'Hirondelle, autochtone originaire de Meanook, Alberta, est à l'emploi de Bechtel depuis 1975.



Robert Pruden: Lac la Biche

grandissant de croissance et de consommation".

Il faut du temps pour s'adapter, mais la compagnie *Bechtel Canada* a découvert qu'au fur et à mesure que cette adaptation se fait, les collectivités autochtones en sont conscientes, la compréhension s'améliore et la production s'accroît.

L'expérience acquise par *Bechtel*

des services de main-d'œuvre aux autochtones, de la Section locale n° 92 du Syndicat des travailleurs, du collège Keyano de Fort McMurray et de bien d'autres corps de métiers affiliés au Conseil des métiers de la construction d'Edmonton.

La *Bechtel Canada* et la Section locale n° 92 se sont engagées en vertu du Programme d'extension des services de main-d'œuvre aux autochtones à accepter d'employer des autochtones au chantier. Des candidats ont ensuite été recrutés par le Programme et la plupart d'entre eux ont suivi le cours de formation industrielle au collège Keyano.

En cri, collège Keyano signifie littéralement "C'est notre collège". Le cours de formation industrielle est un programme de cinq semaines "visant à répondre aux besoins des gens qui sont désavantagés à cause d'un manque d'expérience professionnelle dans l'industrie". Les étudiants apprennent la terminologie du bâtiment, des matériaux et des méthodes. Ils acquièrent aussi la compétence nécessaire pour trouver un emploi dans l'industrie de la construction, en mettant surtout l'accent sur le fait qu'ils doivent apprendre par la pratique.

Un étudiant qui a terminé ses cours peut demander à être admis à la Section locale n° 92. S'il est accepté, le syndicat adresse alors une proposition

d'emploi à la compagnie *Bechtel Canada*; 90 p. 100 des 600 autochtones qui ont suivi le cours ont été employés au chantier de Mildred-Lake.

Après le cours de formation industrielle au collège Keyano et grâce à l'expérience acquise à Mildred-Lake, certains ont pu apprendre d'autres métiers ou acquérir d'autres aptitudes au collège.

La compagnie *Bechtel Canada* a aussi fourni ses propres installations de formation. On a mis sur pied un atelier de soudure au début du projet à l'un des chantiers d'Edmonton. En tout, plus de 500 soudeurs y ont appris leur métier; près du tiers étaient de descendance autochtone.

La politique de la compagnie *Bechtel Canada* envers les dirigeants des collectivités autochtones, les chefs et les conseillers fait partie intégrante de son programme.

M. Leask dit: "Nous les encourageons à venir visiter les chantiers pour qu'ils puissent se rendre compte sur place du lieu où travaille leur monde, ce qu'ils y font et les progrès qu'ils accomplissent.

"Ils retournent ensuite dans leurs collectivités, font part de leurs impressions et transmettent des renseignements concernant les possibilités et les conditions de travail au chantier à d'autres autochtones qui pourraient bien être employés à leur tour."

Names in the News

Chief Dan George, guest speaker at Utah State University, says Indians should avoid dwelling on their past. The chief, well known for his soliloquies on the past said education is today's training for "our new warriors."... Edmund Metawabin, a graduate of the native studies program at Trent University at Peterborough, Ontario, has been hired by the University of Alberta as an assistant to native affairs advisor Marilyn Buffalo MacDonald... Cathy Louis of Hobbema, 60 kilometres south of Edmonton, has been appointed to the national parole board effective Jan. 1 — the first native woman selected to the position... Chief Ben Quill of Pikangikum to the Hartt Commission in Northern Ontario: "...native babies are often sickly and are brought up on cow's milk... Our elders say this is why our children don't respect their mothers... They're brought up by a cow"... A wedding in which all members of the wedding party wore traditional Indian dress took place in January on the Kingsclear Indian Reserve, Mona Atwin wed Perry Perley of Tobique... Harold Cardinal, recently fired as regional director-general for Alberta, says his temporary replacement Dave Nicholson was sent out by Ottawa to "try and calm the stormy waters and cover as many butts of as

many bureaucrats as possible"... Alex Akiwenzie and Doug Pine, former leaders of the American Indian Movement (AIM) in Canada have left the movement because of increasing Communist influence and the involvement of the movement in international politics. They said they will attempt to build the Toronto chapter of the movement, called "Wenock" into a large organization designed to promote Indian well-being... Chief David Ahenakew of the Federation of Saskatchewan Indians says he is pleased the McDonald Commission investigating the RCMP will be looking into break-ins at FSI offices in Saskatoon and Regina. "I can't say the break-ins were done by the RCMP but we would like to know who is responsible," he said... Jacob Wilton Littlechild, a member of the Ermineskin Band on the Hobbema Reserve in Alberta, has become the first treaty Indian to be admitted to the Alberta Bar Association... Dorothy Maquabeak Francis, 65, of NewWestminster, B.C., was refused service at a city jewelry store, the same week she was named to the Order of Canada... Sandra Nicholas Lovelace, a New Brunswick Indian woman who lost her status through marriage, has sought the help of a United Nation's committee because she has been unable to obtain housing on her reserve....

Hartt Commission (conclusion)

The areas of local powers and institutions are emerging as possibly the priority area for joint process of explorations and innovation involving the Federal Government, the Provincial Government and the Indian people.

You have already heard, in your preliminary hearings, Mr. Commissioner, the expressed desires of people in the northern areas of Ontario for more local control and more involvement in the planning and decision-making processes affecting them. The Indian people are calling likewise for strong forms of Indian local government in the context of Canadian society. To be effective this growing role for Indians in the management of their own affairs requires a solid legislative foundation, adequate resources and qualified expertise. The Federal Government fully supports this fundamental objective and seeks to find effective ways for achieving it in all parts of the country. We are making this a priority question in our approach to revising the Indian Act.

As well, we support the contention of the Indian people of Ontario that the solution to development problems in Northern Ontario lies in close consultation between them and the governments concerned. We will play our full part in any working arrangements of a tripartite nature.

At a time when Indian and non-Indian people alike are calling for increased control over their own

affairs, major factors including the exigencies of contemporary economics, the growth of populations and the increasing needs for rational, planned use of finite natural resources, are pushing governments in the direction of adopting policies broad in scope and centralized mechanisms for decision-making. Clearly this raises a contradiction that must be reconciled. At the same time, the kind of pluralistic society we have nurtured in Canada calls for planned diversity in our approaches, methods and institutions. I see these as key questions that the Indian people in Canada today are insisting must be answered, and with answers that they have helped to work out. They are seeking such answers before this enquiry and in their broader consultations with government at Federal and Provincial levels. We all actively share in the responsibility for seeing that our responses are fair minded, frank and farsighted. We continue to fully discuss the 1924 Land Agreement with Indian people to move towards full resolution. I am now discussing with Cabinet colleagues ways of enjoining the issues at stake in the Migratory Birds Convention.

I hope I have said enough in this preliminary statement to demonstrate my interest in the success of your enquiry. I shall be glad to appear later, if you think this desirable. Please be assured of our ongoing support and feel free to call on me or officials of my Department for any assistance you think we can provide.



Stimulating reading on issues of concern to all indigenous peoples as expressed by some of Canada's best Native writers.

Look for them, in THE NATIVE PERSPECTIVE.

THE NATIVE PERSPECTIVE

CANADA'S ONLY NATIVE NATIONAL MAGAZINE
200 Cooper Street, Suite 2, Ottawa, Ontario, K2P OG1
(613) 232-1761

AVAILABLE BY SUBSCRIPTION

10 issues - \$8.50



Mentions honorables et autres...

Le chef Dan George, conférencier invité à l'université d'Etat de l'Utah, a déclaré que les Indiens devraient cesser de vivre dans cette nostalgie obsédante du passé. Le célèbre chef indien, bien connu pour ses réflexions sur l'histoire et les traditions des autochtones, a observé que l'éducation moderne constitue maintenant l'entraînement de "nos nouveaux guerriers" ... M. Edmund Metawabin, diplômé du programme d'études autochtones de l'Université Trent de Peterborough a été embauché par l'université de l'Alberta comme adjoint au conseiller chargé du programme des affaires autochtones, Mme Marylin Buffalo MacDonald ... Mme Cathy Louis de Hobbema, ville située à 60 km d'Edmonton, a été nommée membre de la Commission nationale des libérations conditionnelles; elle devient ainsi la première autochtone à faire partie de cet organisme. ... Le chef Ben Quill de Pikangikum a déclaré devant la Commission Hart dans le nord-ouest de l'Ontario: "Les jeunes Indiens sont généralement maladifs, ils sont nourris avec du lait de vache. Les anciens de la tribu pensent que c'est à cause de cela que nos enfants ne respectent pas leur mère, puisque ce sont en quelque sorte des vaches qui les élèvent" ... En janvier dernier, le mariage de Mona Atwin et de Perry Perey de Tobique était célébré dans la réserve de Kingsclear. Tous les invités portaient le costume traditionnel ... M. Harold Cardinal, qui vient d'être congédié récemment de son poste de directeur général des Affaires indiennes en Alberta a déclaré que son remplaçant temporaire, M. Dave Nicholson, a été envoyé par Ottawa pour

étouffer le scandale et sauver la peau du plus grand nombre de bureaucrates possible" ... MM. Alex Akiwenzie et Doug Pine, anciens dirigeants de la section canadienne du *American Indian Movement* (AIM), ont résigné leurs fonctions. Ils sont d'avis que le Mouvement est de plus en plus influencé par l'idéologie communiste et qu'il se mêle trop de politique internationale. Ils vont donc tenter de transformer la section torontoise du mouvement en un organisme important chargé de promouvoir les intérêts des Indiens ... Le chef David Ahenakew, représentant de la Fédération des Indiens de la Saskatchewan, est entièrement d'accord pour que la Commission d'enquête McDonald sur les activités de la G.R.C. examine les cambriolages perpétrés dans les bureaux de la F.I.S. à Saskatoon et à Regina. Il a notamment déclaré à ce propos: "Je n'affirme pas que les cambriolages ont été effectués par la G.R.C., mais j'aimerais bien en connaître les responsables" ... M. Jacob Wilton Littlechild, membre de la bande Ermineskin de la réserve de Hobbema en Alberta, est devenu le premier Indien inscrit à être reçu avocat par le Barreau de l'Alberta ... Mme Dorothy Maquabek Francis, 65 ans, de New Westminster (Colombie-Britannique), n'a pu se faire servir dans une bijouterie de cette même ville. Elle avait reçu quelques jours auparavant, l'Ordre du Canada ... Mme Sandra Nicholas Lovelace du Nouveau-Brunswick, qui avait perdu son statut d'Indienne à cause de son mariage, a sollicité l'aide d'un comité des Nations unies parce qu'elle ne pouvait trouver de logement dans sa réserve.

Le ministre...

d'autres cas, les services qu'on leur a offerts étaient inférieurs en quantité et en qualité à ceux dispensés aux autres citoyens canadiens. De plus en plus, le gouvernement de l'Ontario se rend compte que pour satisfaire aux besoins de la population indienne de la province, les autorités provinciales doivent s'engager réellement. Il est encourageant de constater que le gouvernement de cette province a mis sur pied un comité provincial de régie, comité de l'échelon provincial semblable au comité mixte de la Fraternité des Indiens du Canada et du Cabinet. Les incertitudes entourant la question des rôles et des responsabilités doivent être résolues si l'on veut en venir à une collaboration étroite et satisfaisante entre les divers ordres de gouvernement et les Indiens de la province. Pour cette raison, les discussions tripartites entreprises en Ontario sur cette question primordiale des rôles et des responsabilités revêtent une grande importance, car elles serviront à déterminer la marche à suivre pour l'avenir.

En résumé, Monsieur le Commissaire, quelques-uns des principaux éléments liés à cette situation qui nous touche autant l'un que l'autre me semblent être les suivants:

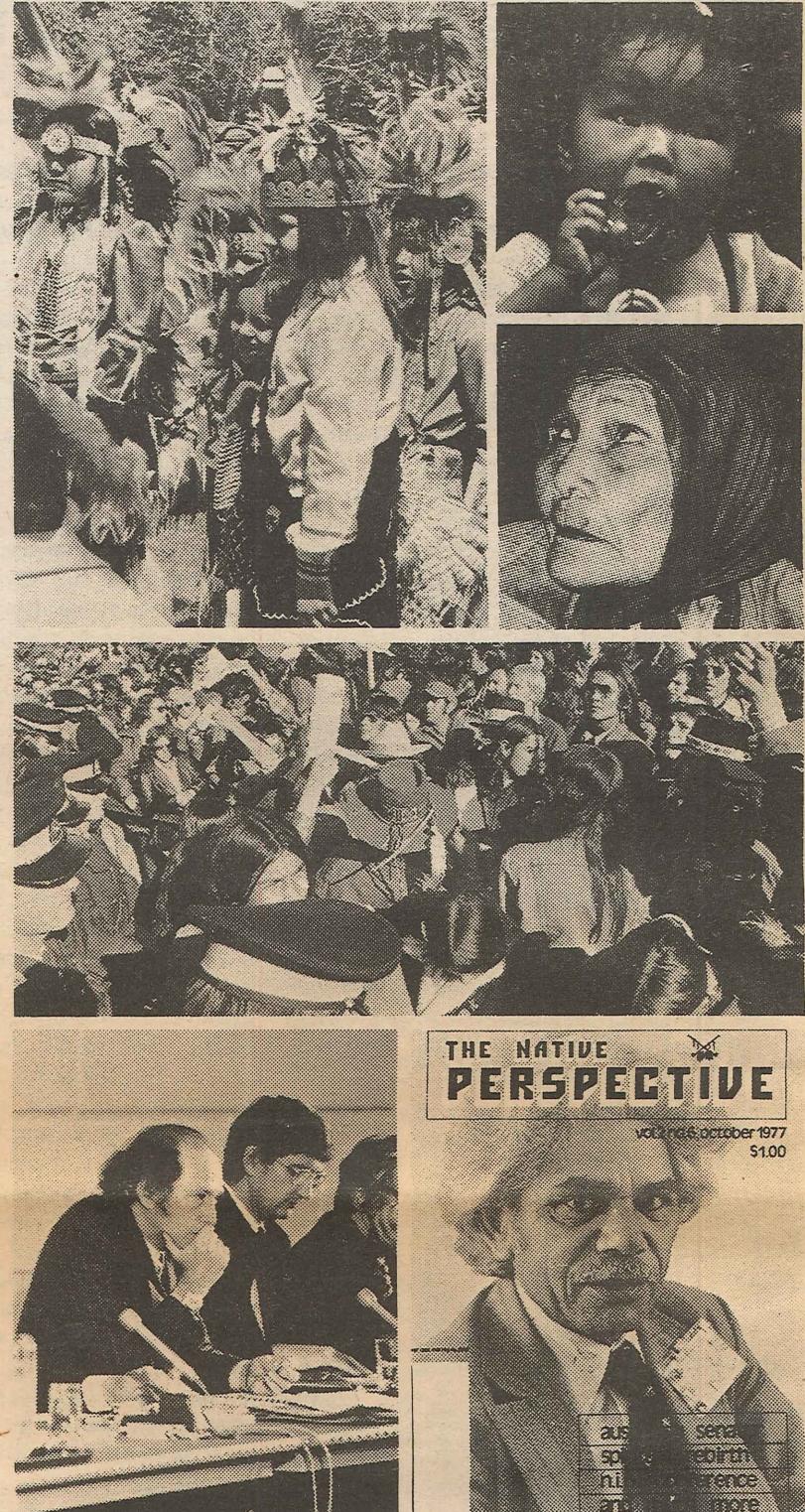
- La population indienne et le gouvernement fédéral tiennent fortement à ce que l'identité indienne

soit maintenue, renforcée et encouragée au sein de la société canadienne.

- Nous vivons une période d'évolution et de changements rapides. Pour faire face à la rapidité de ces changements et à l'ampleur des questions qui nous préoccupent, nous devons faire porter nos efforts autant sur la façon d'aborder ces problèmes que sur les solutions apportées, c'est-à-dire autant sur les méthodes employées que sur les résultats.
- Les domaines des autorités et des institutions locales semblent être les domaines prioritaires devant faire l'objet d'études et d'innovations auxquels participeraient de concert l'administration fédérale, l'administration provinciale et les Indiens.

Vous avez certainement entendu, Monsieur le Commissaire, au cours des audiences préliminaires, les souhaits exprimés par les habitants du nord de l'Ontario de contrôler dans une plus grande mesure les initiatives locales et de participer davantage à la planification et à la prise de décision qui les concernent. Les Indiens exigent également l'implantation d'administrations locales représentatives dans le cadre d'une société canadienne. Afin d'être efficace, ce rôle croissant des Indiens dans la gestion de leurs propres affaires exige une base législative solide,

(suite à la page 10)



THE NATIVE PERSPECTIVE

VOLUME ONE, October 1977
\$1.00

There's a new mood, a new direction and a new perspective among Canada's Native peoples.

They are now possessing a greater sense of identity and realizing a stronger voice in their own destiny.

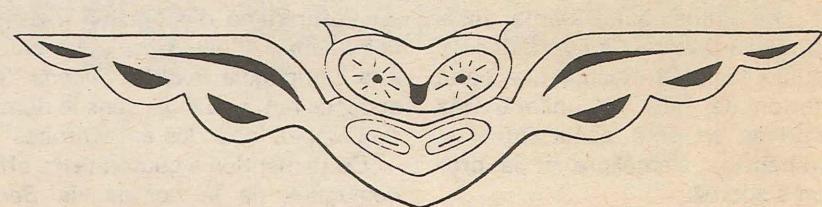
Native people are making news.

Read about it, in THE NATIVE PERSPECTIVE.

THE NATIVE PERSPECTIVE

CANADA'S ONLY NATIVE NATIONAL MAGAZINE
200 Cooper Street, Suite 2, Ottawa, Ontario, K2P OG1
(613) 232-1761

AVAILABLE BY SUBSCRIPTION
10 issues - \$8.50



Les Péguis assument le contrôle de l'enseignement dans leur réserve



Le chef Jack Sinclair et M. Dave Nicholson signent l'entente

par H.H. Bernard

La première journée de la conférence qui réunissait tous les chefs de la Fraternité des Indiens du Manitoba (FIM) a été marquée par une brève cérémonie au cours de laquelle la bande des Péguis s'est vu remettre le contrôle de l'enseignement dispensé dans la réserve.

Le chef Jack Sinclair et le directeur général régional Dave Nicholson ont signé l'entente qui permet à la bande Péguis de contrôler l'enseignement, de la maternelle à la 12^e année, tout en continuant à avoir recours au Trésor fédéral.

Le surintendant des écoles de la bande, Bill Thomas, a déclaré que "le fait que le gouvernement fédéral reconnaît officiellement l'administration scolaire des Péguis et lui accorde le contrôle de l'enseignement permettra à tous les élèves de profiter d'un enseignement mieux adapté".

M. Nicholson a affirmé que, par cette entente, la bande s'engageait résolument sur le chemin de l'autonomie et le chef Sinclair a mentionné que la bande avait réclamé le contrôle des programmes d'enseignement parce que ceux que dirige le Ministère "n'étaient pas à la hauteur" en ce qui a trait à la sauvegarde de la culture indienne et à la diffusion d'un enseignement approprié aux Indiens.

Maintenant que l'administration scolaire contrôle l'enseignement et établit les besoins en matière d'éducation, la population de la réserve sera mise au courant de tout changement survenant dans ce domaine.

(suite à la page 10)

Cam Mackie de retour à la mi-juin

L'administration centrale du Programme des Affaires indiennes et esquimaudes a eu, à l'occasion des Fêtes, la visite de M. P.C. (Cam) Mackie, sous-ministre adjoint. Présentement en voyage d'études en Grande-Bretagne, Cam s'attend de reprendre ses fonctions au sein du Programme d'ici la mi-juin.

Sa période d'études en Grande-Bretagne comprenait des rencontres avec des fonctionnaires de l'administration locale de régions reculées dans le Nord dont, entre autres, les îles

Orkney, où il trouva un grand nombre d'analogies avec ses activités du programme indien.

Par exemple, dans la mise sur pied de services locaux, les habitants des îles Orkney ont insisté sur le contrôle local, et on a demandé au visiteur canadien son opinion. Il a fait remarquer qu'il s'agissait là d'une occasion inespérée d'utiliser un argument dont il se servait ici, à ce même sujet: le contrôle local permet d'empêcher la construction de monuments pour la bureaucratie.

Les Nishgas... (fin)

Dans la déclaration rédigée conjointement par l'UCICB, les *United Native Nations* et la Fraternité des Indiens, la position du Ministre est qualifiée de "honteuse et blessante".

"Nous condamnons et rejetons l'affirmation du Ministre selon laquelle la fourniture de services résoudrait les difficultés et mettrait fin aux plaintes des autochtones qui veulent la reconnaissance de leurs droits et revendentiquent leurs terres", lit-on dans la déclaration.

Les chefs indiens ont annoncé qu'ils s'apprêtaient à lancer une campagne d'information auprès de la population non autochtone de la Colombie-Britannique, afin de lui montrer que, bien que leurs revendications soient justes et fondées, il n'est pas dans leur intention "de déposséder les autres de leurs droits ou de leurs terres".

Une réunion préparatoire à cette campagne devrait se tenir prochainement.

NOUVELLES INDIENNES

Publié avec l'aide du ministère des Affaires indiennes et du Nord, *Nouvelles indiennes* est un mensuel distribué gratuitement aux Indiens et aux personnes intéressées aux activités des Indiens. Cette publication est préparée par des Indiens et se consacre aux nouvelles fournies par eux, aux articles qui leur sont destinés ou encore qui concernent les Indiens et les communautés autochtones. Les textes qui paraissent dans ce journal peuvent être reproduits en mentionnant la source. Les opinions émises ne sont pas nécessairement celles du ministère des Affaires indiennes et du Nord. Les lecteurs sont invités à faire valoir leurs points de vue dans nos pages sous forme de lettres à l'éditeur.

Howard Bernard — Rédacteur

400 ouest, avenue Laurier.
Pièce 351,
Ottawa, K1A 0H4
995-6386

CARNETS D'HISTOIRE NATURELLE

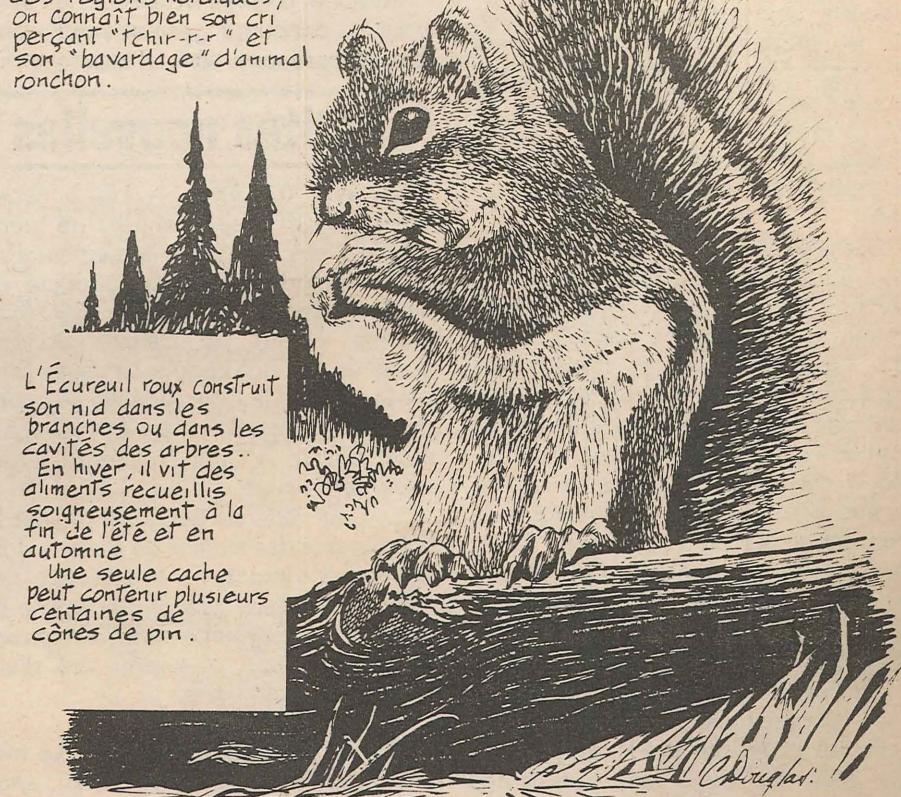
PRÉSENTÉS PAR LE MUSÉE NATIONAL DES SCIENCES NATURELLES, OTTAWA

Musée national du Canada

ÉCUREUIL ROUX

TAMIASCIURUS HUDSONICUS 2.
Son vaste habitat et son mode de vie diurne font de ce petit écureuil actif l'un de nos animaux les plus fréquemment rencontrés. Dans les forêts des régions nordiques, on connaît bien son cri perçant "tchir-r-r" et son "bavardage" d'animal ronchon.

L'Écureuil roux construit son nid dans les branches ou dans les cavités des arbres. En hiver, il vit des aliments recueillis soigneusement à la fin de l'été et en automne. Une seule cache peut contenir plusieurs centaines de cônes de pin.



Teachers' Guidebook Unveiled

by H. H. Bernard

With the emphasis on the community school concept in Ontario, schools are being encouraged to look beyond their primary function of educating our young people. They are being encouraged to look at their responsibilities to the community as a whole.

An answer to this responsibility, a new teachers' curriculum guidebook called People of Native Ancestry, has been unveiled by Education Minister Tom Wells.

With this new guidebook, all Ontario children will have the opportunity to learn about Canada's Indian and Inuit peoples.

The 64-page guidebook has been prepared by the Ministry of Education, with the Department of Indian Affairs sharing the production cost.

A similar booklet introduced 2½

years ago is in use up to Grade 6. This new guide will be used up to Grade 10 with a committee presently developing a curriculum guideline for Grades 9 to 13.

The resource guide offers suggestions and resource units as a framework within which to explore the many facets of past and present native cultures in Canada. These units have been outlined as starting points from which more detailed study can be pursued at the local level.

The purpose of the seventeen units is to increase the student's understanding and sensitivity towards the past and present life of Canada's original people.

No longer will it be a matter of chance whether pupils are given an opportunity to learn about native people. The guide will be used in the schools that are under the Indian Affairs jurisdiction as well as in the publicly supported schools of the Province of Ontario.

Dear Editor



arrange for a possible exchange trip through the Open House Canada plan. This scheme pays group transportation costs for such a visit between two similar groups.

If you would like to discover more about our program and are interested in possibly teaming up for an exchange trip please write to us.

Terry Hood
c/o Native Alternate Program
Squamish Indian Band
P.O. Box 86131
North Vancouver, B.C.
V7L 4J5



Dear Sir:

We are presently working to establish an alternate education program for native students in North Vancouver.

This project, which is to soon be a reality, represents a joint effort between the Squamish Indian Band and the North Vancouver School Board to provide a successful educational opportunity for young people (age 14-17) who are presently not in school.

We are very interested in contacting people involved with other such programs across the country, both to share thoughts and ideas, and to

PEN PALS

Pen-pal wanted

Eighteen year old native girl seeking a pen-pal. Her interests are: music, photography, swimming, dancing and drawing.

Doreen Manuel
Box 230
Chase, B.C.
VOE 1M0

Name: Heather Angela Brigley
Address: Colton Brook Rd.
R.R. No. 501-2
Rothesay, N.B. E0G 2W0
Age: 10 years old
Sex: Female
Interests or Hobbies: Skating, baseball, child games

Name: Heather Ann Westhaver
Address: Moore Mills, St. Stephen
N.B. E0G 2L0
Age: 17 years old
Sex: Female
Interests or Hobbies: Sports, reading, writing, working with people, understanding my culture, studying false advertising

Name: Kim Wheatley
Address: 2247 Hurontario St. Apt. 814 Mississauga, Ontario
Age: 14 years old
Sex: Female
Interests or Hobbies: Sports, disco music, dancing, and I like meeting people and making new friends.

Name: Marie Saunders
Address: 2247 Hurontario St.
Apt. No. 628
Mississauga, Ontario
L5A 2G2
Age: 14 years old
Sex: Female
Interests or Hobbies: My hobbies are sports, I like to play the clarinet, my favorite subjects in school are gym and art. I also like to meet people and I like dancing.

Pen-pal wanted:

Young man 17 years of age would like to have a boy or girl of the same age as a pen-pal. Hobbies: collecting post cards, stamps, dancing and football.

John Klagba
c/o Mr. Adetter
P.O. Box 25
Obuasi-Adansi

Ghana, W. Africa.

Name: John Brooks (Anthony)
Address: 30 Maliseet Dr.
Fredericton, N.B.
Age: 10 years old
Sex: Male
Interests or Hobbies: Hockey, baseball, horseback riding, football, biking, Indian Dancing.

Name: Leonard Brooks (Roy)
Address: 30 Maliseet Dr.
Fredericton, N.B.
Age: 7 years old
Sex: Male
Interests or Hobbies: Playing cars, cards (fish or snap), running, swimming, Indian Dancing, skating.

Name: Dana Brooks
Address: 30 Maliseet Dr.
Fredericton, N.B.
Age: 7 years old
Sex: Male
Interests or Hobbies: Dolls, baseball, skipping, swimming, skating, cards (fish or snap).

Name: Tara Helena Brooks
Address: 30 Maliseet Dr.
Fredericton, N.B.
Age: 13 years old
Sex: Female
Interests or Hobbies: Horseback riding, swimming, volleyball, baseball, leatherwork, beadwork, cards, skating.

Pen-pal wanted

Linda Stevens
3 Adam Close
St. Leonard-On-Sea
Sussex, England

Age 26, would like a pen-pal. Her interests are Cree history and writing.

Name: Letha Brooks (Mary)
Address: 30 Maliseet Dr.
Fredericton, N.B.
Age: 15 years old
Sex: Female
Interests or Hobbies: Horseback riding, baseball, volleyball, beadwork, needlepoint, dancing (Indian) and cheerleading.

Name: Kathy Mary Nash
Address: 248 St. Mary's St.
Fredericton, N.B.
Age: 13 years old
Sex: Female
Interests or Hobbies: Swimming, beadwork, leatherwork, biking, cooking and housework.

Name: Charlette Anne Brigley
Address: Colton Brook Rd.
R.R. No. 501-2
Rothesay, NB
Age: 9 years old
Sex: Female
Interests or Hobbies: Playing dolls, playing games, skating, sliding, baseball

Name: Helen Saunders
Address: 2247 Hurontario St. No. 628
Mississauga, Ontario
L5A 2G2
Age: 15 years old
Sex: Female
Interests or Hobbies: Collecting certain pennies, I play the recorder, a bit of guitar, I paint a lot, sports (hockey) tennis, and I like to meet new friends. I like to write letters.

Pen-pal wanted

Mike Yarnold
90 Vicarage Road
Wednesfield
Wolverhampton
WV11 1SF
England

Name: Gary LeBouthillier
Address: R.R. No. 1 Site 10 Box 5
Bas Caraquet, N.B.
EOB 1EO
Age: 9 years old
Sex: Male
Interests or Hobbies: Reading, Karate, skating, baseball, skiing, swimming, fishing.

Name: Brian LeBouthillier
Address: R.R. No. 1 Site 10 Box 5
Bas Caraquet, N.B. EOB 1EO
Age: 12 years old
Sex: Male
Interests or Hobbies: Skating, skiing, swimming, fishing, hunting, karate, badminton, volleyball, football, baseball

Name: Douglas Diotte
Address: 431 Goderich St.
Dalhousie, N.B.
Age: 13 years old
Sex: Male
Interests or Hobbies: Playing sports, hunting, hiking

Name: Perry Harquail
Address: 431 Goderich St.
Dalhousie, N.B.
Age: 13 years old
Sex: Male
Interests or Hobbies: Baseball, football, hockey, swimming, hiking, soccer

Name: Hart Lapointe
Address: 431 Goderich St.
Dalhousie, N.B.
Age: 10 years old
Sex: Male
Interests or Hobbies: Soccer, football, hiking, swimming

Nouveau manuel scolaire destiné à mieux faire connaître les autochtones

par H.H. Bernard

Depuis que l'Ontario a décidé de mettre davantage l'accent sur la notion d'école communautaire, on insiste pour

que les établissements d'enseignement ne se limitent plus à leur fonction essentielle qui est celle d'instruire. On leur demande maintenant de prendre conscience de leurs responsabilités envers la communauté toute entière.

C'est dans ce contexte que le ministre ontarien de l'Éducation, M. Tom Wells, vient d'annoncer la parution d'un nouveau manuel scolaire à l'intention des enseignants intitulé "People of Native Ancestry".

Grâce à ce nouvel ouvrage, les élèves des écoles ontariennes apprendront à mieux connaître les peuples indiens et inuit du Canada.

Le manuel, qui a 64 pages, a été conçu par le ministère ontarien de l'Éducation avec la participation financière du ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord.

Un livre semblable, paru il y a deux ans et demi, est en usage jusqu'à la sixième année de l'élémentaire. Le nouveau manuel servira jusqu'à la dixième année et un comité est en train d'élaborer

des lignes directrices pour son utilisation de la neuvième à la treizième année.

Ce guide-ressource offre des suggestions et des points de référence pour l'étude des multiples aspects des cultures autochtones telles qu'elles existaient et existent encore au Canada. Les sources de référence sont données comme des points de repère à partir desquels on peut entreprendre des travaux de recherche et d'étude plus détaillés au niveau local.

Le but du manuel est d'amener les élèves à mieux connaître et à mieux comprendre l'histoire passée et contemporaine des "premiers Canadiens".

Le soin d'inculquer aux élèves les rudiments essentiels de l'histoire des autochtones canadiens ne sera donc plus sujet à un jeu de circonstances ou au simple hasard. Le manuel sera désormais utilisé dans tous les établissements relevant du ministère des Affaires indiennes ainsi que dans toutes les écoles publiques de l'Ontario.

Cardinal précise ses accusations

Edmonton (PC) — Un porte-parole du bureau du procureur général provincial a annoncé que M. Harold Cardinal, ancien directeur général des Affaires indiennes en Alberta, a cité des noms à l'appui des allégations qu'il avait portées il y a quelques semaines contre des fonctionnaires du ministère des Affaires indiennes.

M. Hugh Faulkner, ministre des Affaires indiennes, avait déclaré auparavant qu'il n'élargirait le mandat de la commission d'enquête ministérielle afin que celle-ci puisse instruire les plaintes de corruption formulées dans certains milieux que si M. Cardinal nommait des suspects.

M. Harold Sellers, porte-parole du bureau du procureur général, a confirmé que M. Cardinal avait remis une liste de noms au Ministère. Selon M. Sellers, M. Cardinal se devait de présenter une telle liste avant que le Ministère ne puisse entreprendre la vérification de ses allégations.

Toujours d'après M. Sellers, les services du procureur général conduisent actuellement une série d'interrogatoires

afin de vérifier le bien-fondé des allégations de M. Cardinal. Si les premières constatations le justifiaient, a-t-il poursuivi, le procureur général serait peut-être amené à ordonner une enquête criminelle sur le versement de présumés pots-de-vin à des fonctionnaires du ministère des Affaires indiennes à même des crédits alloués à certaines bandes indiennes.

M. Cardinal, qui a occupé le poste de directeur général des Affaires indiennes en Alberta pendant seulement huit mois avant que M. Faulkner ne le destitue à la demande des bandes indiennes, avait refusé de débloquer les crédits alloués à certaines bandes parce qu'il estimait que ces dernières avaient commis des irrégularités comptables.

Depuis son renvoi, M. Cardinal n'a cessé de soutenir que son Ministère n'avait pas rendu compte de façon satisfaisante d'affectations de crédits s'élevant à quelque 110 millions de dollars et que certains fonctionnaires avaient fermé les yeux sur les gaspillages de fonds en échange de pots-de-vin.

Petites nouvelles . . . (fin)

Ottawa (Ontario) — Les engagements préliminaires viennent de prendre fin. Nous allons maintenant assister à une importante bataille juridique visant à déterminer si les 300 000 Indiens inscrits du Canada doivent payer ou non des impôts. La cause sera portée devant la Cour fédérale au cours des deux prochains mois et probablement devant la Cour suprême du Canada par la suite.

La Cour fédérale devra déterminer si la Fraternité des Indiens du Canada doit prélever des impôts sur le salaire de ses employés indiens et si un Indien de la réserve de Caughnawaga doit payer des impôts sur le revenu tiré d'un emploi aux États-Unis.

Regina (Saskatchewan) — Le ministre des Transports, M. Otto Lang, annonce que le Conseil du Trésor a

autorisé le ministère des Affaires indiennes à verser une somme de \$250 000 à la Fédération des Indiens de la Saskatchewan pour que le *Saskatchewan Indian Federated College* puisse continuer à fonctionner au cours de la présente année.

Vancouver (Colombie-Britannique) — Les Nooktas, dont les ancêtres avaient accueilli le capitaine James Cook à Friendly Cove dans l'île Vancouver en 1778, ont l'intention de boycotter les célébrations du bicentenaire du gouvernement provincial. Ils veulent également empêcher les touristes de venir visiter cet établissement côtier éloigné.

Les Nooktas maintiennent en effet que ce sont eux qui ont aperçu le capitaine Cook en premier et non pas le contraire.

Le ministre . . . (fin)

des ressources adéquates et les conseils d'experts qualifiés. L'administration fédérale appuie entièrement cet objectif fondamental et essaie de trouver des solutions efficaces pour l'atteindre dans tous les coins du pays. Nous considérons cette question comme un point prioritaire lorsque nous envisageons de réviser la Loi sur les Indiens.

Nous appuyons également les Indiens de l'Ontario qui soutiennent que la solution aux problèmes d'aménagement dans le nord de l'Ontario réside dans la consultation étroite entre les administrations concernées et eux-mêmes. Nous assumerons sous réserve le rôle que nous aurons à jouer dans le cadre de toute entente de travail de nature tripartite.

Au moment où, ensemble, les Indiens et les non-Indiens réclament un contrôle accru de leurs intérêts, des facteurs importants parmi lesquels nous retrouvons les exigences économiques modernes, l'accroissement de la population et le besoin grandissant d'une utilisation planifiée et rationnelle des ressources naturelles qui s'épuisent, forcent les gouvernements à adopter des lignes de conduite d'ensemble et des mécanismes centralisés de prise de décision. Il est clair que cette situation soulève une contradiction qu'il faut dissiper. En même temps, là, les questions clefs sur lesquelles les Canada requiert que nos approches, nos méthodes et nos institutions soient variées et planifiées. Selon moi, ce sont là, les questions-clefs sur lesquelles les Indiens du Canada insistent aujourd'hui pour obtenir des réponses qu'ils auront aidé à trouver. Ce sont ces réponses qu'ils viennent chercher devant cette Commission d'enquête et aussi par le biais des entretiens plus poussés qu'ils ont avec les gouvernements fédéral et provinciaux. Nous nous devons tous de chercher des réponses empreintes d'équité, de franchise et de prévoyance. Nous poursuivons l'étude approfondie de l'Accord sur les terres indiennes intervenu en 1924 en vue d'en arriver à une solution définitive. J'étudie présentement avec mes collègues du Cabinet la possibilité d'assujettir les questions en jeu aux dispositions de la Convention sur les oiseaux migrateurs.

J'espère que cet exposé préliminaire a été suffisant pour vous convaincre que j'ai à cœur le succès de votre Commission d'enquête. Si vous le croyez souhaitable, il me fera plaisir de me présenter à nouveau devant la Commission. Soyez assuré que nous vous appuyons et n'hésitez pas à communiquer avec moi ou avec les hauts fonctionnaires du Ministère que je dirige si vous croyez que nous pouvons vous aider.

(Ecole-suite de la page 3)

Les parents s'engagent à participer en tout temps à la vie de l'école. C'est là une condition exigée pour l'inscription.

Des entretiens sur des thèmes variés ont par ailleurs lieu régulièrement avec les enseignants.

Cette école est située à 15, rue Prospect dans le quartier St. James-town de Toronto. Les cours sont donnés dans l'enceinte de l'école publique Winchester. Pour de plus amples renseignements, contacter Pauline Harper ou Ken Tobias au no de téléphone 923-2319.

(Péguis — suite de la page 9)

Les représentants du Ministère se sont dit satisfaits de la signature de l'entente et en ont prédit d'autres au Manitoba au cours des prochaines années.